

LE VOLET TRANSPORTS LARGEMENT DISCUTÉ LORS DES RENCONTRES ALGÉRO-LIBYENNES
La réouverture des frontières envisagée P. 6

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

CARNETS DE CAMPAGNE

**Le clin d'œil de Makri
aux décideurs**

Page 2

AIR ALGÉRIE

Le programme de vols et les tarifs dévoilés



Tebboune ordonne de baisser de 20% les frais d'hébergement

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, samedi, dans un communiqué, son programme de vols et les tarifs des voyages, suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes dès le 1er juin 2021, dans le strict respect des exigences sanitaires. Page 3

APRÈS BORDJ BADJI-MOKHTAR ET BISKRA

**Tentative d'agression
contre trois enseignantes
à Batna** Page 4

L'EN EN STAGE À SIDI MOUSSA

**Bennacer opéré,
Mahrez démoralisé** Page 14

DÉFICIT DE DONNÉES
SOCIO-ÉCONOMIQUES FIABLES
**Point d'essor
sans data !**

C'est lors d'un Conseil des ministres que le Président de la République ordonnait la généralisation du numérique afin d'en finir «avec les statistiques approximatives» à partir desquelles il est impossible de gérer les affaires du pays avec efficacité. Page 5



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 31 Mai 2021 ■ 7^{ème} année n°653 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

CARNETS DE CAMPAGNE

Le clin d'œil de Makri aux décideurs

Pour attirer les électeurs, tous les moyens sont bons, y compris de verser dans la démagogie et le populisme qui font fureur lors de cette dixième journée qui a battu tous les records de la paresse intellectuelle.

Le leader du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, qui surfe sur tous les sujets d'actualité, a choisi cette fois-ci la vague footballistique, une espèce de clin d'œil aux jeunes portés sur le ballon rond et leur icône Riyad Mahrez. Lors d'un meeting électoral, il a qualifié le capitaine des Verts de «Moudjahid fi sabil Allah» en référence au match où il a soulevé le drapeau palestinien. Cette sortie aurait vraiment porté la poisse à Mahrez lors de la finale de la Ligue des champions avant-hier perdue par son équipe, selon un commentaire relevé sur la Toile. Le leader du MSP, Abderrezak Makri a quant à lui prononcé hier à Batna une phrase déconcertante qui en dit long sur son état d'esprit. Pour justifier sa participation à ces joutes électorales, Makri n'a trouvé mieux que de dire que la présence de son parti «est une revanche à prendre sur les précédents scrutins où ces candidats ont été disqualifiés» car victimes de la fraude. Et de continuer à fustiger l'entrée en force de listes indépendantes qui sont selon Makri presque une menace pour les partis qui dans les pays développés constituent l'épine dorsale de l'Etat : «Nous avons besoin d'une assemblée composée exclusivement de partis politiques forts porteurs de programmes politiques capables d'apporter une plus-value au pays» dit-il pour justifier sa crainte de voir des indépendants sans expérience envahir les travées de se l'hémicycle. Puis en adressant un clin d'œil aux «sages de l'Etat», il leur adresse un message plein de sous-entendus. «Le MSP est une chance pour l'Algérie si vous voulez bâtir un Etat sur de solides bases». Le SG du FLN, Abou El-Fadl Baâdji est resté quant à lui prisonnier de vieux clichés du parti qui voit l'ennemi partout. Il a mis l'accent hier à Djanet sur l'importance de d'adhésion à cette démarche visant à «faire réussir cet événement politique en vue de faire face aux menaces de parties hostiles cherchant, de l'intérieur et de l'étranger, à semer le trouble dans le processus démocratique dans le pays, notamment à la veille d'une échéance électorale». Il a souligné, à



ce titre, que « toutes les garanties sont offertes pour assurer la réussite de cet important rendez-vous et aller vers des élections transparentes et propres. Le FLN a adopté dans son programme électoral une stratégie prévoyant de profondes réformes sociales à travers un traitement réaliste de tous les problèmes, notamment de développement, en rapport direct avec la vie du citoyen», a-t-il dit.

Parmi les autres objectifs du parti, il a évoqué la promotion du «cadre juridique du Parlement de façon à renforcer son rôle pour la réforme politique des institutions de l'Etat». Le président du FJD, Abdallah Djaballah, a fustigé les partisans du boycott des joutes électorales qui avancent des motifs «qui ne tiennent pas la route. De même que nous prendrons part aux prochaines élections législatives, considérant que cette échéance est à même de permettre la concrétisation du changement escompté, nous nous opposons à ceux qui appellent à son boycott pour des motifs qui ne tiennent pas la route», a précisé Djaballah. Pour lui, le boycott des élections sous le prétexte que «les jeux sont faits par avance» ou que «le pouvoir fera ce que bon lui semblera» est «inconcevable. Nous pouvons, à la limite, concéder que le boycott

des élections peut être utile s'il est observé de temps à autre, mais lorsque cette démarche est de mise à chaque rendez-vous électoral, elle ne peut être assimilée qu'à une fuite en avant», a-t-il estimé.

L'EX-PARTI DE BENFLIS ATTAQUE LE FLN ET LE RND

Le président de l'instance de gestion du parti Talaie El Hourriyet, Réda Benouenane, a affirmé à Constantine que le vote «est l'unique moyen pour les Algériens d'opérer le changement, édifier l'avenir des générations montantes et garantir la prise en charge de leurs préoccupations». Benouenane a également ajouté que l'orientation politique et économique «ne sont pas de simples paroles mais plutôt une bataille et un pari à gagner», soulignant que «certains partis politiques rivalisent auparavant pour faire l'éloge de l'ancien système sans se soucier des attentes du peuple, encore moins de l'édification de l'Algérie dont rêvaient les Chouhada» une allusion claire aux deux partis le FLN et le RND. Après avoir rappelé que son parti «était l'un des opposants à l'ancien pouvoir et à ses pratiques néfastes» l'intervenant a affirmé qu'en cas de victoire des candidats de sa formation politique «ils s'attèlent à concrétiser

tiser un programme ambitieux conforme à la volonté du peuple portant sur l'édification d'institutions fortes, de l'indépendance de la justice, la réhabilitation de la vraie citoyenneté et la mise en place d'un climat économique fondé sur l'équité et l'égalité des chances». Le président du PRA, Kamel Bensalem, a appelé de Sétif, à «changer les mentalités et opter pour des pratiques, des programmes et des visages nouveaux pour édifier la nouvelle Algérie et réaliser le changement que le peuple souhaite». Il a ajouté que le peuple algérien «est las des mentalités et des pratiques antérieures à l'origine des réticences de beaucoup de citoyens à participer aux rendez-vous électoraux précédents». Il a, dans ce sens, souligné que «la réhabilitation de ce grand pays qui a traversé de nombreuses crises et dont le peuple a subi l'injustice, la bureaucratie, la pauvreté et la marginalisation, ne se fera qu'à travers le changement». Le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini, a affirmé depuis Jijel que son parti à travers ses candidats «ne donne pas des promesses mais plutôt des engagements». Ghouini a indiqué que le mouvement El Islah «ne donne pas des promesses mais plutôt des engagements qu'il œuvre à concrétiser au sein de l'Assemblée populaire nationale en cas de victoire de ses listes. La participation du mouvement El Islah aux Législatives est intervenue suite à des garanties données par l'Etat», a-t-il soutenu. Enfin le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a appelé, hier à Bouira, au changement des mentalités pour édifier des institutions «fortes et modernes». Belaïd a déclaré que «tout changement provient du peuple, mais, a-t-il souligné, les mentalités doivent changer pour pouvoir progresser et développer le pays. Le changement doit se faire par chacun de nous. Nous sommes tous responsables et nous devons agir de façon à éviter les erreurs du passé et aller de l'avant», a-t-il ajouté. Le président du Front El Moustakbal a appelé, en outre, les Algériens à «s'unir afin de sortir l'Algérie de la crise et lutter contre tous les fléaux qui rongent la vie sociale et politique depuis plus de 20 ans». Il a soutenu, à ce propos, que la mise en place de la prochaine Assemblée nationale «constitue une étape cruciale pour l'avenir du pays», ajoutant que «le choix des élus doit se faire sur la base des compétences, afin qu'ils puissent relever le défi d'établir des lois et de surveiller l'appareil exécutif». Par ailleurs, Abdelaziz Belaïd a appelé les citoyens à «mépriser tout acte de violence ou actions antidémocratiques afin de préserver la stabilité du pays».

Mahmoud Tadjer

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

L'impératif de bâtir une économie forte mis en avant

L'impératif de bâtir une économie forte, créatrice de richesses et d'emplois dans l'Algérie nouvelle, a été mis en avant dimanche par les candidats des partis politiques et des listes indépendantes dans leurs interventions au 11e jour de la campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain. En ce sens, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, qui a insisté à Mostaganem sur «l'importance d'aller vers une économie diversifiée et créatrice de richesses», affirmant que l'Algérie «demeure un Etat social».

Dans le même sillage, le président du Mouvement de la

société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a appelé samedi soir à partir de Tébessa à «encourager l'industrie et l'investissement dans divers domaines en créant des petites entreprises génératrices de richesses pour tous les Algériens», précisant que cette démarche est susceptible «d'assurer des postes d'emploi pour les jeunes et réduire le taux de chômage». Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a abondé dans le même sens, insistant sur «la nécessité de renoncer à l'économie rentière et à adopter une économie créatrice de richesses». Le président du Mouvement El Bina, Abdelka-

der Bengrina, a tenu le même discours à Tiaret, en assurant que «l'Algérie sortira de la crise économique et sociale et sera une force émergente parmi les pays émergents», faisant observer que «ceux qui doutent des capacités de l'Algérie n'ont qu'à prendre l'exemple de la wilaya de Tiaret dans les domaines industriel et agricole». Idem pour le président de l'instance de gestion du parti Talaie El Hourriyet, Réda Benouenane qui a appelé à partir de Constantine à «bâtir une économie forte et engager un développement global, où les richesses seront équitablement réparties».

Synthèse R. N.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

AIR ALGÉRIE

Le programme de vols et les tarifs dévoilés

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé samedi dans un communiqué, son programme de vols et les tarifs des voyages, suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes dès le 1er juin 2021, dans le strict respect des exigences sanitaires.

Les conditions d'entrée aux pays desservis, ainsi que le programme de vols restent soumis aux décisions des autorités compétentes de chaque pays, a expliqué le communiqué. Concernant les conditions d'entrée en Algérie, la compagnie a expliqué qu'en plus d'un billet d'avion confirmé sur le vol réservé, les personnes plus de 12 ans doivent être munies d'un test RT-PCR Covid-19 négatif datant de moins de 36 heures avant la date de départ (en langue arabe, française ou anglaise), à présenter à l'enregistrement et à remettre à l'arrivée. Une fiche sanitaire « dûment renseignée » à présenter à l'enregistrement et à remettre à l'arrivée est également exigée. Le paiement des frais de confinement obligatoire de 5 nuitées au moment de l'achat ou de la confirmation du billet d'avion, ajoute Air Algérie, expliquant que le montant fixé à 41 000 DA (ou équivalent en monnaie étrangère) couvre les frais de transport vers le lieu du confinement, l'hébergement en pension complète et le test Covid-19 prévu à la fin du confinement. Pour la confirmation et/ou changement des anciens billets, ainsi que le règlement des frais de confinement, ils se feront au niveau Contact Center Air Algérie, au niveau des agences de la compagnie en Algérie, en France (Paris et Marseille), en Espagne, ainsi qu'au niveau de son agence à Tunis et celle d'Istanbul, selon la compagnie. Dans ce contexte, Air Algérie a expliqué que la modification du billet est gratuite



dans la même classe tarifaire, ajoutant qu'en cas de nécessité de vérification de billet, par ses services, une réservation temporaire sera accordée au concerné. Ainsi, ajoute la même source, si le billet est prévu pour un départ de l'Algérie, il n'ouvre pas droit à un départ de l'étranger, mais reste valable pour une utilisation dans l'ordre, un avoir ou un remboursement ultérieur. La compagnie a, par ailleurs, informé que toutes les mises à jour sont disponibles en ligne sur son site web, ainsi que ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, affirmant qu'elle reste « attentive » à l'évolution de la situation pour prendre toutes les dispositions nécessaires utiles en conséquence.

S'agissant du programme de vols, Air Algérie, a indiqué que le vol Constantine-Tunis-Constantine se fera tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et celui d'Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis). A propos des tarifs,

Air Algérie a précisé que les indications tarifaires à partir de l'étranger sont arrêtées comme suit : au départ de Tunis : 591 dinars tunisien l'aller-retour (TTC), au départ de Istanbul : 686 dollars l'aller-retour (TTC), au départ de Paris : 518 euros l'aller-retour (TTC), au départ de Marseille : 391 euros l'aller-retour (TTC)

et au départ de Barcelone : 317 euros l'aller-retour (TTC).

La vente des billets, en prévision de la reprise des vols, le 1er juin, a repris hier au niveau des différentes agences d'Air Algérie à l'intérieur et à l'extérieur du pays. A Alger-Centre, l'agence sise à la Place Audin est prise d'assaut par des dizaines de citoyens. Certains ont dénoncé les tarifs, jugeant qu'ils sont « excessifs », comparés à ce qu'ils étaient avant, d'autres se sont plaints encore des pratiques bureaucratiques, comme l'obligation de s'inscrire déjà sur la liste d'attente, au vu de l'insuffisance de l'offre de sièges.

R. N.

ALGÉRIENS
DE RETOUR AU PAYS

Tebboune ordonne de baisser de 20% les frais d'hébergement



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale a ordonné dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, de baisser de 20% les frais d'hébergement pour les Algériens de retour au pays, selon un communiqué du Conseil des ministres.

Après avoir écouté un rapport du Premier ministre sur l'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, le Président Tebboune a ordonné de « dispenser les étudiants et les personnes âgées à faible revenu parmi les Algériens de retour au pays de payer les frais d'hébergement relatifs à l'isolement », et de « baisser les frais d'hébergement de 20% pour les Algériens de retour au pays ».

APS

LA DIASPORA TOUJOURS MÉCONTENTE À 24H DE LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES AÉRIENNES

Retour amer au pays ...

À la veille de la réouverture des frontières aériennes et la reprise des vols, fixée pour demain 1er juin, la communauté algérienne à l'étranger, ne décolère pas. Le programme des navettes tracé par la compagnie nationale Air Algérie, est dénoncé à plus d'un titre. Déjà déçus par les mesures pratiques d'entrée, annoncées par le gouvernement, nos émigrés expriment à nouveau leur « colère et consternation » après avoir pris connaissance du programme des vols à partir et vers les pays sélectionnés, la France, la Turquie, l'Espagne et la Tunisie. Désespérés de voir aboutir leurs doléances, 23 organisations et associations représentant les Algériens dans différents pays du monde, ont sollicité, hier, à travers un communiqué, « l'intervention » du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, « pour mettre fin à ces pratiques et à répondre favorablement aux revendications de la communauté algérienne à l'étranger ». Tout en s'interrogeant sur « l'entêtement des décideurs » qui « ont ignoré les revendications » soulevées auparavant, les associations signataires expliquent que « c'est l'absence du dialogue avec les autorités algériennes qui a aggravé la situation et poussé la communauté à organiser des rassemblements devant les

consulats et représentations diplomatiques ». C'est d'ailleurs le seul « moyen de pression », écrivent les organisations, dont la Ligue des Algériens de France, le Forum de la communauté algérienne en Turquie, la Ligue des Algériens d'Espagne, le Forum des algériens de la Grande-Bretagne, l'Union des Algériens de Canada, la Communauté algérienne à Chicago, l'Association algéro-allemande des étudiants et académiciens, l'Association algéro-suédoise, la communauté algérienne au Norvège et la Ligue des algériens d'Italie. D'emblée, les Algériens établis à l'étranger rejettent les tarifs des billets mis en vente par Air Algérie, qualifiés de « contraignants » pour eux. Pire, la cherté de ces billets est perçue comme « une punition d'entrée au pays » pour les Algériens de la diaspora qui appellent ainsi à « la révision des tarifs et leur planification pour qu'ils soient à la portée de tous », notamment les familles nombreuses et les étudiants. Ils rappellent dans ce sens que la crise sanitaire « a affecté leurs finances ». Aussi, les signataires reviennent sur la limitation des vols vers 5 destinations seulement (La France avec Paris et Marseille, la Turquie, la Tunisie et l'Espagne), une mesure qu'ils rejettent catégoriquement, appelant à l'élargisse-

ment des navettes vers d'autres pays, outre l'achat de billets chez d'autres compagnies aériennes, afin, disent-ils, « de diminuer la charge sur Air Algérie ». Toujours au registre des mesures pratiques d'entrée, les Algériens de la diaspora ne trouvent aucune explication au coût de la prise en charge durant le confinement sanitaire obligatoire, auquel ils seront soumis dès leur arrivée, fixé à 41 000 DA. « Quels paramètres a-t-on pris en compte pour fixer les frais de la prise en charge du confinement obligatoire pour une durée de cinq jours ? », s'interrogent-ils, dénonçant « un chantage et une exploitation de la faiblesse » de membres de la communauté qui tiennent à rentrer au pays. Autre exigence, celle ayant trait à « la suppression » dudit confinement obligatoire justement, aux détenteurs d'un test PCR négatif et personnes vaccinées. Rappelons que le programme des dessertes dévoilé samedi par Air Algérie, comporte le vol Constantine-Tunis-Constantine, tous les vendredis, un autre Alger-Istanbul-Alger, tous les dimanches, Alger-Paris (Orly)-Alger, fixé pour les mardis et jeudis, le vol Alger-Marseille-Oran, assuré tous les samedis et enfin celui d'Alger-Barcelone-Alger, chaque mercredi.

Aïssa M.

LE PR DJENOUHAT À PROPOS DU PROTOCOLE SANITAIRE IMPOSÉ AUX ALGÉRIENS

« Une décision d'ordre préventif »

Le Pr Kamel Djenouhat a estimé que la décision de la réouverture partielle des frontières est intervenue au moment opportun, d'autant qu'elle a coïncidé avec le recul de l'épidémie dans les pays de l'Union européenne.

Lors de son intervention hier sur les ondes de la chaîne II, le Pr Djenouhat a précisé que le recul de l'épidémie en Europe est essentiellement dû aux résultats positifs obtenus suite aux campagnes de vaccination massives qui ont touché les dizaines de millions de personnes. Concernant la colère des ressortissants algériens qui ont dénoncé le protocole sanitaire de la reprise partielle des vols, il a indiqué qu'il les comprend parfaitement. «Je comprends la colère de certains émigrés qui se plaignent de la décision de les soumettre à un confinement sanitaire de cinq jours lorsqu'ils rentrent au pays, même s'ils détiennent un test négatif». Mais, continue le même responsable, «cette décision est, en premier lieu, d'ordre préventif et toutes les données scientifiques et pratiques démontent qu'elle est efficace pour éviter la propagation de virus». Ceci dit, le Pr Djenouhat estime que d'un point de vue scientifique et de son point de vue personnel, «ces mesures seront allégées prochainement», notamment si l'on prend en considération l'avancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Algérie. Pour appuyer encore plus l'efficacité de ces mesures, il cite l'exemple des pays qui exigent le carnet de vaccin. Pour ce qui est de l'Algérie, il affirme que le taux de vaccination est toujours faible pour le



moment. Dans ce sens, il espère que le mois de juin sera une occasion pour une véritable relance de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, et-ce, avec les nouveaux arrivages attendus estimés à trois millions de doses (tous types confondus). De son côté, le porte-parole de la compagnie aérienne nationale, Amine Andaloussi, a indiqué hier que les mesures de transport prises dans le cadre de la réouverture partielle des frontières aériennes sont «exceptionnelles» en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. «Cette réouvertu-

re ne doit pas ramener l'Algérie à une situation épidémiologique catastrophique», a affirmé à Amine Andaloussi, en faisant observer que l'objectif est de «concilier les besoins de mobilité des Algériens avec la responsabilité de protéger la santé et la population du pays» d'où, a-t-il ajouté, «la décision prise de l'ouverture graduelle de certains aéroports, mais aussi de certaines destinations étrangères seulement». Le responsable de la communication de la compagnie publique a estimé que, pour l'instant, il fallait s'en tenir aux mesures qui ont été

prises, tout en rappelant que le Comité scientifique continue d'observer et de faire des recommandations au fur et à mesure de l'évolution de la situation. «Des mesures qui prennent en compte les aspects purement techniques et médico-sanitaires, mais aussi les aspects logistiques, sécuritaires, de transport et autres», a soutenu également le responsable de communication d'Air Algérie. Pour lui, l'essentiel «est de se rappeler que nous n'en avons pas encore fini avec l'épidémie».

M. T.

ELLE LIERA TUNIS, ALGER, BAMAKO, NIAMEY N'DJAMENA ET LAGOS

La Transsaharienne sera achevée en juin

Alger et Tunis seront bientôt reliées à Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos grâce à la route transsaharienne qui connecte six pays africains, l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria, dont les travaux ont avancé de plus de 90%.

C'est ce qu'indique le Comité de liaison de la route transsaharienne (Clrt), qui a tenu une réunion le 24 mai dernier par visioconférence. Cette 71e réunion du Clrt a permis de souligner l'importance de ce projet qui vise entre autres objectifs à désenclaver plus de 400 millions d'Africains, repartis sur plus de 6 millions de km² constitués en grande partie de vastes régions sahariennes du Maghreb et du Sahel. Son ambition est aussi l'intégration économique des 6

pays traversés - et potentiellement des pays du Golfe de Guinée - et l'ouverture d'un nouveau corridor vital pour les 16 pays ouest-africains sur les ports de la Méditerranée via le réseau routier algérien. Lors de cette réunion, il a été rappelé que la Tunisie a parachevé la liaison de son réseau routier à la branche de la route transsaharienne traversant son territoire à travers la route nationale n°3 reliant Tunis, Gafsa, Tozeur, Hezoua sur une distance de 1 050 km entièrement revêtus. La branche tunisienne relie le port de Gabès à l'axe principal de la route transsaharienne au niveau de Ghardaïa en passant par Gafsa et Tozeur, puis El Oued, Touggourt et Ouargla en Algérie. D'une longueur totale de 866 km, la branche tunisienne a été entièrement

revêtue. L'ex-ministre des Travaux publics et ministre par intérim des Transports, Farouk Chiali, avait indiqué en février dernier que le projet de la route transsaharienne «sera achevé d'ici juin 2021» précisant que «c'est le tronçon principal reliant Alger et la ville de Lagos au Nigeria sur un linéaire de plus de 4 000 kilomètres qui reste à achever. Les derniers tronçons à finaliser se trouvent au Niger et seront achevés d'ici fin juin prochain» a-t-il estimé.

Le ministre avait fait savoir qu'une cérémonie sera organisée au Niger pour annoncer l'achèvement de ce projet africain qui relie Alger à Lagos. La route transsaharienne relie Alger et Tunis à quatre capitales sub-sahariennes: Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos. La

transsaharienne est un réseau de 9 022 km composé d'un axe principal Alger-Lagos et de trois branches de connexions en direction de Gabès, de Bamako et de N'Djamena. L'axe principal traverse l'Algérie, le Niger et le Nigeria, et passe principalement par Ghardaïa et Tamanrasset, puis Agades et Zinder, et ensuite Kano et Kaduna, sur une longueur totale de près de 4 500 km. La branche malienne relie Bamako à Tamanrasset sur une longueur totale de 2 461 km. La branche tchadienne relie N'Djamena à l'axe principal de la route transsaharienne au niveau de Zinder au Niger, sur une longueur totale de 1 197 km. Elle contourne le Lac Tchad par le nord et passe par Bol pour rejoindre une route revêtue au Niger à partir de Nguigmi.

APRÈS BORDJ BADJI-MOKHTAR ET BISKRA

Tentative d'agression contre trois enseignantes à Batna

Une nouvelle agression de femmes s'est produite hier à Batna. Selon la direction de l'Éducation de cette wilaya, «des inconnus, dont le nombre n'est pas déterminé ont attaqué une résidence de fonction des enseignantes de l'école primaire Zekour Salah, dans la localité de Ouled Ameur. Heureusement qu'au moment de l'intrusion des ces malfrats, les enseignantes, au nombre de trois, se trouvaient à l'extérieur» ajoute la direction de l'Éducation de Batna qui précise que «les intrus ont procédé par effraction en emportant avec eux les effets personnels de leurs victimes». Le directeur de l'école

Zekour Salah, a déposé plainte à la Gendarmerie nationale après avoir pris attache avec les trois enseignantes pour les rassurer, conclut le communiqué. Selon le Syndicat algérien des travailleurs de l'Éducation (Sate), «elles auraient été attaquées vers deux heures du matin par un groupe d'individus munis d'armes blanches. Le supplice de ces dix enseignantes a duré deux heures, durant lesquelles des objets appartenant leur ont été subtilisés dont des PC portables, des téléphones et de l'argent liquide. Le plus dramatique dans cette affaire est que les agresseurs n'ont pas eu une once de compas-

sion pour un nourrisson d'une des enseignantes», ajoute la Sate. D'après Meziane Meriane coordinateur du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), ces enseignantes ont été «agressées et violées dans leurs logements de fonction». Cette affaire a relancé le débat autour des conditions d'exercice des enseignants et, surtout, de la protection des employées du secteur éducatif dans les régions isolées. Elles ont été, depuis, rapatriées vers leur lieu de résidence à Adrar, à quelque 750 km au nord de Bordj Badji-Mokhtar.

DÉFICIT DE DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES FIABLES

Point d'essor sans data !

C'est lors d'un Conseil des ministres que le Président de la République ordonnait la généralisation du numérique afin d'en finir «avec les statistiques approximatives» à partir desquelles il est impossible de gérer les affaires du pays avec efficacité. Il suffit de consulter le site de l'ONS, l'Office national chargé des statistiques pour constater que les institutions sont loin de fournir les données essentielles pour la prise de décisions en faveur de la relance socioéconomique du pays.

«**L**e numérique et la prospective sont deux facteurs essentiels pour sortir de la sphère des statistiques approximatives qui n'aident nullement à asseoir une économie forte et moderne ni à assurer la transparence des transactions économiques», déclarait le 2 mai dernier Abdelmadjid Tebboune aux membres du gouvernement qui se voulaient technocrates. Depuis, ni à l'échelle locale ni au niveau national, malgré les moyens investis dans le domaine de la numérisation, les bases de données ne semblent pas avoir été actualisées ni vulgarisées pour plus de transparence et de visibilité.

RGPH EN ATTENTE

Même le recensement de la population et l'ensemble de data qui sont récoltés pendant les enquêtes de proximité accuse du retard. Débuté sur le terrain en 2019, le RPGH, recensement général de la population et de l'habitat, n'a pas encore livré ses chiffres alors que la relance économique et les grandes orientations stratégiques ne peuvent se passer de ces paramètres essentiels pour la répartition des efforts de l'Etat dont les transferts sociaux constituent, jusqu'à présent une grande part du budget alloué au développement en matière d'infrastructures, d'aides directes et indirectes de l'Etat en plus du volume des différentes subventions. A l'époque c'est Salah Eddine Dahmoune, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui affirmait que l'opération de recensement «se veut un outil stratégique pour l'élaboration des politiques publiques futures, visant à changer et améliorer les conditions de vie du



citoyen notamment sociales, en définissant les lacunes et les besoins.»

LES CHIFFRES ET L'INFORMEL

Quid des chiffres du chômage ? Les derniers chiffres variant entre 11 et 14 % malgré la pandémie du Coronavirus sont-ils fiables ? Les autres indices portant sur la consommation, les prix ou le commerce extérieurs sont disponibles mais paraissent plus théoriques que pratiques en raison de l'activité informelle qui continue à gangréner le tissu d'échanges échappant au contrôle de l'administration. Il faut donc comprendre que la notion «d'approximation» est dénoncée par le Président de la République. Réagissant à l'exposé du

Ministre du Commerce annonçant le projet de la plateforme numérique du Fichier national du produit algérien, Abdelmadjid Tebboune a instruit l'Exécutif de «créer un nouveau réseau de statistiques en tant que mécanisme reposant sur des véritables indicateurs pour une économie transparente. Ajoutant que ce réseau aurait à intégrer dans son approche «la production, l'importation, la consommation nationale en considérant toutes les communes du pays, «dans le but de déterminer avec précision les besoins nationaux.»

LES ZONES D'OMBRE...

Or, la définition des zones d'ombre et la priorisation des opérations de rattrapage

en matière de développement local a été laborieuse. Nombre de sites répertoriés par les Assemblées populaires communales, sous la supervision des comités techniques de dairas dépassés, ne correspondent pas aux critères de sélection et ont été cependant lancées par des walis qui n'ont pas su filtrer les dossiers lors de l'arbitrage. Le conseiller du président de la République, Brahim Merad, aujourd'hui nommé Médiateur de la République, a pourtant mis en garde les responsables des collectivités locales mais il est à craindre que ces milliards de dinars consacrés à ces zones d'ombre n'aient pas l'impact qualitatif escompté par-delà les retards dans la réalisation dû à la mauvaise maturation des projets en matière de fiches techniques, d'estimation financière et de solutions techniques.

La définition de zones d'ombre ayant souffert du déficit de données dans les différents secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'éducation ou de l'énergie. Ainsi, le président de la République qui a eu à occuper des postes de responsabilités dans l'administration jusqu'aux portefeuilles ministériels par le passé, n'ignore pas que le tableau de bord et ses voyants sont indispensables dans la gestion des affaires de l'Etat. Il est à parier que lors de la formation du prochain gouvernement, il reviendra sur ces questions de fiabilité des bases de données pour que la Nouvelle Algérie se construise en fonction de la réalité du pays en mettant un terme aux rapports ou études de complaisance qui faussent la décision au lieu de l'orienter dans l'intérêt de tous.

Nordine Mzala

PHARMACIENNE AGRESSÉE À TÉBESSA

Le Snapo dénonce le silence des autorités

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo), a condamné hier, l'agression d'une pharmacienne à Ouenza dans la wilaya de Tébessa, par un délinquant qui a mis le feu à l'officine. «Cet incident grave, porte atteinte à toute la profession et à tous les pharmaciens, et vient encore rappeler la triste réalité dans laquelle exercent les pharmaciens d'officines», a indiqué le Snapo qui regrette le fait que «jusqu'à aujourd'hui, aucun geste, aucune réaction ni condamnation de cet acte, ne sont venus de la part de nos responsables du secteur de la santé. C'est à croire que la vie d'un professionnel de la santé exerçant au service des citoyens n'a aucune valeur ; et que nous devons continuer à accepter que ce genre d'agressions vienne mettre en danger nos vies, et celles de nos employés et de nos familles, car ces menaces et agressions touchent tout notre entourage», a regretté le syndicat. Le

Snapo rappelle qu'il a longtemps dénoncé, avec l'ensemble des pharmaciens, «les conditions liées à leur sécurité dans lesquelles ils exercent. Et il demande aujourd'hui que des mesures concrètes et particulières soient prises, de toute urgence, pour protéger les pharmaciens et garantir leur sécurité». Pour le Snapo, les arrêtés ministériels, notamment le nouveau décret portant organisation de la gestion des produits psychotropes, doivent être élaborés et publiés en urgence, notamment les arrêtés portant classification des psychotropes et de leurs assimilés. «Le dossier des psychotropes a longtemps fait débat au sein de la profession, et a fait l'objet de discussions avec les pouvoirs publics, tous secteurs confondus. Le nouveau décret, portant organisation de la gestion des produits psychotropes, a été adopté par le Conseil du gouvernement, et a été publié au Journal officiel n° 36 du 16

mai 2021», a souligné le communiqué. «Nous demandons aujourd'hui que les arrêtés ministériels soient élaborés et publiés en urgence, notamment les arrêtés portant classification des psychotropes et de leurs assimilés. Nous demandons également que l'arrêté installant les comités locaux et le Comité national de lutte contre la toxicomanie, comme le prévoit le décret

n° 21-196 modifiant le décret exécutif n°19-379, soit élaboré en urgence et sans attendre», a alerté le Syndicat des pharmaciens. A cet effet, il dénonce le fait que de nombreux textes d'application ne voient jamais le jour, sinon excessivement tard. «Ces textes d'application peuvent jouer un rôle primordial dans la protection des citoyens contre la toxicomanie, aider les services de sécurité à mieux accomplir leurs missions et lutter contre la délinquance, et garantir aux profession-

nels de la santé d'exercer dans la sérénité et la sécurité», explique le Snapo qui demande également que le projet modifiant la loi n° 04-18 soit rapidement adopté et publié, car il contient de nouvelles mesures importantes et innovantes dans la lutte contre le trafic des psychotropes et le phénomène de la toxicomanie. Enfin, il a lancé un appel pressant aux hautes autorités «pour donner des instructions à tous les ministères concernés, pour que chacun en ce qui le concerne, prenne les mesures qu'il faut, afin de mettre fin à tous les problèmes rencontrés perpétuellement et de manière répétée, dans le domaine des psychotropes». Car pour le syndicat, «la situation est grave, les pharmaciens d'officines exercent sous la menace et craignent réellement pour leurs vies. Il est indispensable que les responsables et ministères concernés par ce dossier réagissent» conclut-il.

POUR INCITATION À LA HAINE RACIALE ET APPEL AU MEURTRE

Naïma Salhi entendue par la Gendarmerie

La députée et présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), Naïma Salhi, a été entendue avant-hier par la gendarmerie de Cheraga, à Alger, après une plainte déposée par deux avocats,

Me Kader Houali et Sofiane Dekal, et le militant politique, Salim Chaït, pour «incitation à la haine raciale» et «appel au meurtre». C'est ce qu'ils ont affirmé dans

un communiqué rendu public jeudi dernier. Naïma Salhi a été entendue par la brigade de recherche de la gendarmerie de Cheraga, dans le cadre de la plainte déposée contre elle le 9 juin 2019. «Convoquée depuis quelque temps par la brigade de sa circonscription, elle a fini par se présenter pour être entendue, cette semaine, pour les faits qui lui sont reprochés», ont-ils indiqué, tout en précisant

que «cette convocation intervient après plus d'une année du dépôt de notre plainte». Dans leur document, les plaignants ont souligné qu'ils ont été, eux aussi, entendus par les gendarmes de la même brigade en mars dernier. Évoquant les dernières déclarations de Naïma Salhi, où elle affirme avoir été victime de «sorcellerie», Me Houali et Dekal ainsi que Me Chaït ont qualifié ces propos «d'agitation»

visant «à fuir la justice». Or, il n'y a pas un juge conscient qui croirait à ces affabulations, ont-ils réagi. «Cela prouve, à plus d'un titre, qu'elle n'est plus protégée comme elle tentait de le faire croire, en évoquant sa proximité avec les anciens gros bonnets du régime», ont-ils poursuivi. Ils ont rappelé leur détermination à aller au bout de leur engagement pour que cette plainte aboutisse à un procès.

LE VOLET TRANSPORTS LARGEMENT DISCUTÉ LORS DES RENCONTRES ALGÉRO-LIBYENNES

La réouverture des frontières envisagée

Réouverture des postes frontaliers, reprise des vols Alger/Tripoli et la réouverture d'une ligne maritime pour le transport des voyageurs et des marchandises, sont autant de sujets évoqués hier à Alger entre le ministre des Transports et des Travaux publics, Kamel Nasri et son homologue libyen, Mohamed Salem Al-Chahoubi.

Lors des rencontres bilatérales ayant regroupé plusieurs ministres avec leurs homologues du Gouvernement d'Union nationale (GNA) libyen dans le cadre du forum économique algéro-libyen, les deux ministres ont insisté sur l'importance du secteur des transports en tant que secteur «vital» pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Les deux parties ont également mis l'accent sur l'impératif de concrétiser les actions d'une stratégie commune visant à renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et au profit des deux peuples frères. Lors de cette rencontre, Nasri a mis en exergue «l'importance de promouvoir la coopération bilatérale en matière des transports au niveau escompté», tout en exprimant la disponibilité du secteur des transports et des travaux publics en Algérie à transférer son expérience aux frères libyens. Pour le transport aérien, le ministre a rappelé les accords signés entre les deux pays en 1970, qui seront réactivés à travers l'organisation de 4 vols par semaine au minimum. S'agissant des postes frontaliers, Nasri a fait savoir que l'Algérie œuvrait au développement des zones frontaliers d'autant que plusieurs d'entre elles relèvent désormais des wilayas dans le cadre du nouveau découpage administratif. Il a en outre évoqué la route reliant le poste de Deb Deb à Ghadamès dont la partie algérienne est en bon état en sus de celle reliant Djanet à Tin Alkoum qui fera l'objet d'accords pour la réhabilitation de la partie libyenne. «Des accords pourraient être conclus dans le cadre de ces projets bénéfiques pour les deux pays ... Il y a plusieurs entreprises algériennes qui ont activé en Libye et qui



disposent d'une expérience technique et de terrain avérée leur permettant de réaliser des projets utiles pour les deux pays», a-t-il souligné. Nasri a souligné que son département «œuvre à la réouverture d'une ligne maritime de transport de marchandises, d'autant que les infrastructures algériennes enregistrent un progrès important permettant d'assurer des services de transport maritime efficaces au service des deux pays». Il a

également évoqué les investissements importants concrétisés par l'Algérie en matière de moyens de transport maritime devant aider les deux pays dans le transport des marchandises tout en s'appuyant sur les capacités importantes de la partie libyenne dans ce domaine. Concernant les travaux publics, l'Algérie œuvre à mettre en place une stratégie d'envergure dans la région Sud englobant l'ouverture de routes et de lignes ferroviaires.

«LA SITUATION EN LIBYE EST DÉSORMAIS STABLE»

De son côté, Al-Chahoubi a mis l'accent sur l'importance des actions bilatérales qu'il a qualifiées de «très efficaces». «L'Algérie a soutenu la partie libyenne lors de sa dernière crise, a-t-il rappelé, affirmant que «nous œuvrons aujourd'hui au renforcement de la coopération au regard des potentialités des deux pays», a-t-il indiqué. Le ministre libyen a souligné également la nécessité d'unifier les positions et de fournir des services aux peuples des deux pays, notamment dans le secteur des transports qui constitue la véritable façade d'un Etat et la base du rapprochement entre les peuples».

Al-Chahoubi a fait part de la volonté de la Libye d'ouvrir le transport aérien entre les deux pays à travers la relance des vols Tripoli-Alger comme début. Pour le ministre libyen, la réouverture de lignes aériennes et l'ouverture d'une ligne maritime et d'une ligne ferroviaire est à même de renforcer le rapprochement entre les deux pays dans les secteurs du tourisme, du commerce et de l'économie en général. Il a également évoqué le développement des zones frontaliers et le renforcement de la sécurité dans ces dernières, assurant que la situation en Libye est désormais stable, ce qui a permis de rouvrir les lignes internationales.

Les rencontres bilatérales qui ont regroupé des membres du gouvernement algérien et leurs homologues libyens ont concerné les secteurs de l'intérieur, du travail et de la sécurité sociale, des transports et des travaux publics, de la santé, des finances et de l'énergie.

Hafid Mesbah

EN ATTENDANT LA ZLECAF

Les échanges commerciaux africains ne dépassent pas 5%

Le Directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelagh, a déclaré que le niveau des échanges commerciaux avec les pays africains ne dépassait pas 5% en 2020. Invité hier de la Radio nationale Chaîne I, Bouchelagh a souligné que la prochaine étape de l'entrée de l'Algérie dans la zone de libre-échange africaine (Zlecaf) est liée à la mise en place des moyens de ratification au niveau de l'Union africaine, après la ratifica-

tion de l'accord. «Pour qu'il y ait un véritable échange avec le démantèlement douanier, tous les pays du continent qui ont ratifié l'accord sont tenus de fixer ces tarifs douaniers au niveau de l'autorité Zlecaf, soulignant que le ministère du Commerce a contacté tous les secteurs concernés afin de déterminer les produits qui peuvent faire l'objet d'un démantèlement douanier pendant une période de 5 ou 10 ans», a-t-il ajouté. Il a expliqué que le démantèlement douanier

avec l'Union africaine se déroule en deux phases. La première pour une période de 5 ans, au cours de laquelle un démantèlement douanier progressif a lieu pour 90% du tarif douanier (comprenant actuellement environ 16 300 positions tarifaires), alors qu'il y a 7% du tarif douanier algérien qui est considéré comme des produits sensibles et leur démantèlement douanier se déroule sur une période de dix ans, selon la même source. Dans ce contexte, Khaled Bou-

chelagh a considéré que le volume des échanges commerciaux avec les pays africains est faible à un moment où le commerce intra-africain ne dépasse pas 16%, alors que les échanges intercontinentaux dépassent 70%. Dans ce contexte, le même responsable a révélé qu'au cours de l'année 2017, le niveau des échanges commerciaux avec les pays africains était de l'ordre de 3,7%, puis est passé à 4% en 2018 et 4,5% en 2019, avant d'atteindre 5% en 2020. R. E.



ROND À BÉTON

Flambée inédite des prix

Depuis plusieurs jours, les prix du rond à béton connaissent des hausses significatives qui menacent d'impacter considérablement la dynamique de la construction bâtiment au niveau national. Réagissant à ce propos, l'Association de protection des consommateurs, Apoce, a indiqué qu'au cours de la semaine dernière, les prix du rond à béton ont atteint des niveaux inédits, allant jusqu'à plus de 12 000 DA le quintal. Dans les détails, Apoce a précisé que le diamètre (T08) est proposé à 12 300

DA (T12) à 1200 DA (T14) à 12 500 DA (T16) à

12 100 DA. Une situation qui ne semble pas se stabiliser puisque le président de l'Association des investisseurs de Bouira a indiqué, pour sa part, que les prix ont atteint les 14 000 DA le quintal. Dans une déclaration au quotidien Ennahar, l'intervenant a fait savoir que les prix ont connu une hausse de presque le double de ce qu'ils étaient. Stagnation du marché des matériaux de construction

Selon lui, il y a près de 6 mois, le quintal du rond à béton ne dépassait pas les

7 000 DA. Durant les deux dernières semaines, le prix du rond à béton a connu une hausse vertigineuse, ce qui a également impacté l'écroulement des autres matériaux de construction, du moment que plusieurs entrepreneurs et particuliers ont été contraints d'arrêter leurs chantiers dans l'espoir d'une stabilisation prochaine du marché. Les intervenants dans le marché de la construction et de la vente des maté-

riaux de construction expliquent cette hausse subite et inédite par l'imposition de nouvelles taxes sur les intrants dans la production de cette matière essentielle dans le domaine de la construction. De ce fait, tous les regards sont désormais tournés vers ce que va proposer la loi de finances complémentaire (LFC) pour l'exercice de l'année en cours, dans l'espoir de voir de nouvelles mesures permettant une stabilisation du marché du rond à béton.

R. E.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 décès et 175 blessés en 24 heures

Six (6) personnes sont décédées et 175 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour le repêchage d'un (1) enfant âgé de 10 ans décédé par noyade dans une mare d'eau, au niveau de la commune et daïra d'El Guelb El Kbir, dans la wilaya de Médéa, ajoute la même source.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 64 opérations à travers 12 wilayas (45 communes), portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique.

En outre, 25 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans 13 communes relevant d'une même wilaya, ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute le même bilan, précisant que pour les deux opérations, 216 agents, tous grades confondus, 48 ambulances et 16 engins d'incendie ont été mobilisés.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux (02) incendies urbains, de palmeraies à travers les wilayas de Ghardaïa et Ouargla, ayant entraîné la perte de 27 palmiers dans cette dernière, note la même source.



MORT D'UN ENFANT À BLIDA

Un enfant de 10 ans est décédé dans un accident de la circulation survenu, samedi, sur l'axe de l'autoroute reliant Chiffa à Mouzaïa, à l'ouest de Blida, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. L'unité de la protection civile

de Chiffa est intervenue, aux environs de 10H10, suite au signalement d'un accident sur l'axe de l'autoroute reliant Chiffa à Mouzaïa, où un enfant qui tentait de traverser la route a été mortellement percuté par un véhicule, a-t-on ajouté de même source. La victime, âgée de 10 ans, a rendu l'âme

sur place et son corps a été déposé à la morgue du secteur sanitaire de Mouzaïa, est-il précisé, par ailleurs.

ET UN MORT ET DEUX BLESSÉS À AIN DEFLA

Hier, une (1) personne est décédée et deux (2) autres blessées dimanche à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale (RN) n 4, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau du rond-point situé juste avant l'entrée est de la ville de Sidi Lakhdar (23 km à l'est du chef-lieu de wilaya) lorsqu'un véhicule touristique a dérapé avant de percuter un arbre, causant le décès d'une personne (66 ans) et des blessures plus ou moins graves au conducteur (43 ans) ainsi qu'à un enfant (4 ans) assis à l'arrière, a-t-on indiqué de même source. La personne décédée et les deux blessés ont été transférés vers la morgue et le service des urgences de l'hôpital de Khémis Miliana, a-t-on fait savoir. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale en vue d'élucider les circonstances de cet accident, a-t-on signalé. Au total, 505 accidents ont causé le décès de 22 personnes et des blessures à 715 autres depuis le début de l'année en cours, a-t-on déploré de même source.

Synthèse R. S.

«TABAGISME ET COVID19... C'EST DÉCIDÉ, J'ARRÊTE DE FUMER»

Fil rouge hier sur la radio algérienne

La Radio algérienne a organisé, hier, une journée fil rouge à travers l'ensemble de ses Chaines pour sensibiliser sur les dangers du tabagisme, notamment, dans ce contexte de pandémie de Covid-19. Sous le slogan, «Tabagisme et Covid19... C'est décidé, j'arrête de fumer», une campagne de sensibilisation sera lancée sur les ondes en partenariat avec le ministère de la santé et de la réforme hospitalière.

Cette campagne, qui intervient à la veille de la journée mondiale sans tabac, se fera avec la participation de spécialistes de la santé pour expliquer les dangers du tabagisme et conseiller les fumeurs sur les meilleures méthodes de se séparer de la cigarette. Tout au long de la journée, des émissions, des interviews et des reportages ont été présentés sur les différentes stations de la Radio algérienne pour sensibiliser les auditeurs sur ce problème de santé publique, particulièrement, dans ce contexte de pandémie où le tabagisme aggrave les cas des personnes contaminées par le virus.

Pour rappel, la journée mondiale sans tabac est organisée dans le monde entier, chaque année le 31 mai. Cette journée mondiale est axée sur les dangers du tabac pour la santé et sur l'action antitabac menée par l'OMS.



Le tabagisme provoque actuellement la mort d'un adulte sur dix sur la planète. C'est la deuxième cause de décès au niveau mondial.

L'OMS a institué la Journée mondiale sans tabac en 1987 pour faire mieux connaître, partout dans le monde, l'épidémie de tabagisme et ses effets mortels. Le tabagisme est la plus importante épidémie évitable à laquelle les soignants sont confrontés.

EL TARF

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol du cheptel

Les services de la Gendarmerie du groupement territorial de la wilaya d'El Tarf ont démantelé un réseau spécialisé dans le vol de cheptel, opérant au niveau de la commune de Chihani, relevant de la daïra de Dréan (El Tarf) suite à une plainte faisant état du vol d'un troupeau de race locale à Chihani, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Les services de gendarmerie ont ouvert une enquête qui s'était soldée par l'arrestation des présumés auteurs, a indiqué le chargé de la communication de ce corps de sécurité, le commandant Djamel Nasri, précisant que huit présumés coupables ont été appréhendés "en un temps record" et 30 têtes de cheptel ont été récupérées ainsi que le véhicule ayant servi au transport des bêtes.

Les gendarmes ont, dans le cadre de cette affaire, récupéré également des bijoux volés par ce réseau de malfaiteurs, grâce à une plainte émanant de la victime résidant dans la même commune.

Agés entre 23 et 40 ans, les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan qui a placé six (6) d'entre eux sous mandat de dépôt, et deux autres sous contrôle judiciaire, a souligné le commandant Nasri.

Qahwa fi goubli | Au secours, il pleut des cordes !

On ne sait plus au juste s'il faut laisser place à la pluie ou au beau temps. Pourquoi ? Parce que lorsqu'il pleut des cordes, tout le monde loue le seigneur et laisse les eaux s'enfuir impunément jusqu'à la prochaine averse. Alors ce liquide si précieux pour la vie s'étonne du peu d'égard affiché par les hommes à son égard. Du coup, il se dit qu'après tout ces mêmes hommes cultivent l'ingratitude et se suffisent souvent de ce simple ingrédient; sans pour autant manifester quelque mansuétude et ou reconnaissance. Comme si cela allait de soi. Et pendant que les précipitations abondent, les hommes reprennent en chœur, chantons sous la pluie...Une façon singulière de remercier dame

nature réputée capricieuse. A l'instar des hommes qui se plaignent du moindre bobo. Mais attention d'aucuns aussi parmi l'espèce humaine sont tenaces et donc aptes à résister à tous les vents. Surtout quand on leur promet le paradis au bout de l'enfer. Ceux-là acceptent donc leur sort et refusent obstinément d'envisager une autre posture. Ils s'y sentent tellement bien que même si tu leur proposes un tout autre modus vivendi, ils te riront au nez. Et à la barbe si tu en portes une...En fait, la nature connaît parfaitement le genre humain : elle ne sait que trop quand il faut gagner son adhésion et lorsqu'il a besoin d'une onde de choc. Et v'lan, un p'tit séisme par-

là, un volcan par là-bas sinon un raz-de-marée pour couronner le tout. Ce qui assagit souvent l'homme avant de retourner à la case départ et recommencer à insulter l'intelligence de la nature dont il s'est fait davantage un ennemi qu'un partenaire. Ainsi peuvent-ils tout autant s'entendre comme larrons en foire, que s'accuser mutuellement de toute catastrophe. Au vrai, il est des catastrophes humaines plus calamiteuses et désastreuses que celles dites naturelles. Et ceci expliquant cela, il reste loisible à tout un chacun ou à chacun des protagonistes de tirer les marrons du feu...

A. Zentar

EL KALA (EL TARF)

Atelier sur les procédures de gestion et d'exploitation du corail rouge

Les travaux d'un atelier relatif aux procédures de gestion et d'exploitation du corail rouge se poursuivent pour la deuxième journée consécutive au niveau de l'Ecole de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA) d'El Kala (wilaya d'El Tarf), a indiqué samedi le directeur de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA).

Organisée à l'initiative de ce même organisme, cet atelier pratique auquel participent trois directeurs centraux, des responsables locaux de l'ANDPA et des Ecoles de pêche de Collo (Skikda), Annaba et Jijel, vise à «uniformiser les procédures de gestion d'exploitation du corail depuis l'adjudication jusqu'à la commercialisation, en prévision de la prochaine réouverture de l'exploitation de ce produit de la mer», a affirmé Naim Belakri. Un exercice de simulation consacré à l'explication des différentes étapes suivies dans ce domaine et à la standardisation des documents concernés (déclaration sommaire, documents de traçabilité du produit, registres de plongée, ouverture des plis, autorisations de pêche) a été suivi par les participants en vue de les former aux procédures et assurer une même compréhension des tâches assignées, a précisé le même responsable. Cet atelier qui a vu la participation d'une trentaine de responsables de Chambres de pêche et d'aquaculture et de directions de ressources halieutiques, relevant des wilayas de Skikda, Annaba, Jijel et El Tarf, a été mis à profit également pour expliquer les «méthodes d'élaboration des PV de la Commission générale de la pêche, en sus de déterminer la mission



assignée à chaque intervenant lors de la période de concession, et la préparation des moyens humains et logistiques au niveau des wilayas concernées», a-t-on précisé. D'autres ateliers, encadrés par les cadres formés durant ces deux jours, seront prochainement organisés au profit de futurs exploitants et professionnels désirant participer à l'adjudication, a indiqué M. Belakri. La pêche du corail rouge sera rouverte «durant l'année en cours», a indiqué le même responsable, rappelant que toutes les conditions

seront réunies, conformément à l'annonce faite par le ministre de tutelle lors de sa dernière visite de travail dans la wilaya d'El Tarf. Une fois relancée, cette activité qui a été suspendue deux décennies durant, sera pratiquée au niveau des zones Est et Ouest du pays, englobant 10 périmètres dont trois à El Tarf. Chaque périmètre sera attribué à 30 concessionnaires avec un délai d'exploitation de cinq ans et une «quantité de pêche autorisée minimale de 100 kg/an», a rappelé le directeur de l'ANDPA.

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIFÉCHE (TÉBESSA) Reprise des «fouilles de sauvetage»



Les services de la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tébessa ont repris les «fouilles de sauvetage» sur le site archéologique de Tiféche, dans la commune de Negrine (160 km au Sud du chef-lieu), a indiqué samedi le responsable de cette direction, Djamel Eddine Abidi. «Après l'arrêt des travaux l'année passée, suite à la pandémie de la

Covid-19, les fouilles ont repris et se poursuivront durant la période comprise entre le 27 mai courant et le 12 juin prochain, conformément aux directives du ministère de tutelle», a précisé à l'APS le même responsable. Une équipe de chercheurs archéologiques a ainsi repris les fouilles sur ce site à la recherche d'éventuels vestiges qui seront étudiés et

conservés au musée local, a fait savoir le même source. Cette équipe se compose du Dr. Ilyès Arifi, chercheur au Centre nationale de recherche en archéologie (CNRA), Karim Tighermine du même centre et Mehrane Salmi, coordinateur du patrimoine culturel à la direction de la culture de Tébessa, en plus d'autres chercheurs en archéologie, a précisé M. Abidi. Pour rappel, un citoyen a découvert, en janvier 2020, une mosaïque dont une partie avait été endommagée au cours des travaux de creusement qu'il effectuait dans sa ferme, dans la région de Tiféche, connue pour la richesse de ses vestiges appartenant aux différentes civilisations qui se sont succédées dans la région, a rappelé le directeur de la culture. La découverte a été signalée aux services de la culture et une équipe d'experts du CNRA avait été aussitôt dépêchée pour procéder à son examen et à sa datation. Les premières constatations, à l'époque, avaient mis en relief que cette mosaïque servait de pavement à la chambre chaude de thermes romains datant du IV^{ème} ou du V^{ème} siècle.

INCUBATEUR DE START-UP DE TÉBESSA

La semaine de l'innovation scientifique tire à sa fin

La semaine nationale de l'innovation scientifique lancée, mardi dans la wilaya de Tébessa, à l'initiative de l'incubateur des start-up (Innoest Compagny) en collaboration avec l'université Larbi Tébessi pour la sélection du « meilleur projet innovant ». Prendra fin après demain avec la remise du prix du meilleur projet innovant En marge d'une journée d'information visant à faire connaître les start-up et le rôle de l'incubateur dans leur accompagnement, tenue à la mardi passée bibliothèque de la Faculté des sciences humaines et sociales, Fathi Gasmi, président de Innoest Compagny, a précisé à l'APS, que la semaine nationale de l'innovation scientifique est une compétition scientifique visant la motivation et l'encouragement des étudiants à soumettre des projets innovants pour les faire connaître et les concrétiser sur le terrain». Cette manifestation qui se poursuit cette semaine durant laquelle il sera procédé à l'inscription des projets sur le site électronique de l'incubateur, a fait savoir M. Gasmi, soulignant qu'une commission technique spécialisée, composée de professeurs et d'experts dans diverses disciplines, procédera à l'évaluation les travaux réceptionnés en vue de sélectionner cinq. Les projets retenus concourront pour obtenir «le prix du meilleur projet innovant» qui sera annoncé après-demain, a précisé le même responsable, ajoutant que l'incubateur des start-up est destiné à accompagner et à soutenir la concrétisation de projets sur le terrain. Selon le président de Innoest Compagny, pas moins de 215 projets novateurs, dont 46 d'autres wilayas et quatre (4) de l'étranger, ont été réceptionnés depuis le début du mois de mars dernier, affirmant que 22 projets dans différents domaines ont été concrétisés. Lors de cette manifestation, des communications ont été présentées par les membres fondateurs de cet incubateur, l'un des premiers à l'échelle nationale ayant bénéficié du label «projet innovant». La rencontre en question vise à expliquer le rôle des incubateurs, faire connaître des start-up performantes, évoquer les paramètres à l'origine de leur réussite ou de leur échec, en plus d'un débat avec les étudiants désirant investir ce domaine pour créer des sources de revenus et des postes d'emploi.

ILLIZI

Un programme «spécial» pour booster le sport scolaire

Un programme «spécial» visant à booster le sport en milieu scolaire vient d'être lancé dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris samedi des initiateurs du projet. L'opération, dont le coup d'envoi a été donné au niveau de la salle omnisports du chef lieu de wilaya, intervient en application de la feuille de route adoptée conjointement par les secteurs de la Jeunesse et des Sports et l'Education nationale dans le but de développer et promouvoir les activités physiques et sportives en milieu scolaire, ont-ils souligné. Le programme s'articule autour de la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et logistiques afin d'assurer l'encadrement pédagogique et l'espace approprié en milieu scolaire, a-t-on fait savoir. Il s'agit aussi d'inciter les élèves issus des trois paliers scolaires à pratiquer le sport dans les différentes disciplines proposées et de programmer des compétitions individuelles et collectives entre les établissements éducatifs de la wilaya, a indiqué à l'APS le président de la ligue de wilaya de sport scolaire, Samir Belarabi. Le programme sportif vise également à donner un nouvel essor au sport scolaire, considéré aujourd'hui comme pépinière de sportifs talentueux, tout en assurant une bonne formation et l'accompagnement nécessaires aux jeunes, a-t-il précisé. Elle se veut aussi une contribution dans l'encrage de la culture sportive en milieu scolaire et promouvoir l'esprit de citoyenneté chez les élèves, a-t-il souligné.

PROTOCOLE SANITAIRE À ALGER

La sûreté de la wilaya veille à son «application rigoureuse»

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par le Service de wilaya de la Police générale et de la réglementation ont pris plusieurs mesures administratives, durant la période allant du 18 au 23 mai, dans le cadre de son contrôle périodique des activités commerciales, au titre des mesures préventives de la propagation du Covid-19, a indiqué samedi un communiqué de ces services. A ce titre, 260 infractions ont été enregistrées, parallèlement à l'envoi de 247 mises en demeure et 13 propositions de fermeture de locaux commerciaux, suite à 1.760 opérations de contrôle de locaux commerciaux.

COOPÉRATION

Signature d'une convention entre Sonatrach et des Universités du Sud

Une convention de coopération a été signée dimanche à Hassi-Messaoud (Ouargla) entre Sonatrach en tant que partenaire économique et des Universités dans le Sud du pays et une unité de recherche d'application dans les énergies renouvelables.

Cette relation partenariale entre dans le cadre de l'échange d'expériences et la promotion de l'innovation scientifique dans les domaines des hydrocarbures et des énergies renouvelables. «Le groupe Sonatrach œuvre depuis février 2021 à asseoir un partenariat avec les universités algériennes pour l'exploitation des compétences scientifiques et des études académiques pour le développement de sa production et l'amélioration de ses prestations dans le domaine énergétique», a affirmé Mustapha Benamara, directeur central à Sonatrach. Cette convention intervient après celle conclue avec les Universités dans l'Est et l'Ouest du pays et une autre prochainement avec les universités dans le Centre, a ajouté M. Benamara, signalant que des conventions de coopération ont été signées avec 19 Universités, en plus de concevoir une trentaine de projets de recherche et 13 programmes en voie d'intégration dans le programme national de la recherche scientifique. La démarche s'insère au titre de la politique nationale de recherche et vise à faire face aux défis économiques actuels, a-t-il dit.

Le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Abderrahmane Lakehal, a déclaré de son côté, que la signature de ce type de conventions entre les deux parties traduit une vision stratégique sectorielle conjointe impliquant la recherche scientifique, à travers la mobilisation de ses capacités et moyens, au service du développement socioéconomique, notamment le secteur énergétique, par la mise en place d'équipes de recherches mixtes. Donnant, à



titre d'illustration, des indicateurs du MESRS sur le potentiel scientifique et les ressources disponibles dans le domaine de l'énergie, M. Lakehal a fait état de 75 brevets d'invention, le financement de 52 projets de recherches socioéconomiques, ainsi que de 61 laboratoires, dont 18 d'excellence regroupant d'éminents chercheurs, citant 1.050 chercheurs répartis entre neuf (9) centres de recherche. L'initiative du groupe Sonatrach a suscité une grande satisfaction des recteurs d'Universités concernées par ces conventions, a affirmé le Recteur de l'Université de Bechar, Said Maamouri.

De l'avis de M. Maamouri, les universités algériennes ont besoin d'un partenaire social et économique pour renforcer la recherche scientifique, concrétiser sur le

terrain les études académiques, et exploiter à bon escient le potentiel scientifique spécialisé et les chercheurs dans le domaine énergétique, afin de contribuer au développement économique du pays. En marge de la signature de la convention, a été honorée la section estudiantine du Club scientifique des hydrocarbures (Université d'Ouargla), qui a obtenu pour la deuxième fois le prix de la Society of petroleum engineers, récompensant ses efforts dans le domaine de l'innovation et des projets de recherche dans le domaine de l'énergie. Ces conventions ont été signées en marge d'un Workshop organisé à la base du 24 février de Hassi-Messaoud sur le partenariat entre Sonatrach et les Universités algériennes dans le domaine de la recherche et du développement.

TIZI-OUZOU

Près de 15 000 candidats au don du sang depuis janvier

Un total de 14 792 candidats au don de sang a été enregistré par le centre de transfusion sanguine du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou durant les 4 premiers mois de l'année en cours, a rapporté hier un communiqué de cette structure sanitaire. Cette affluence, d'une moyenne de 3.698 candidats mensuellement, présage, d'ores et déjà, le dépassement du nombre enregistré durant l'année écoulée et qui était de 34 402 candidats, est-il relevé. S'agissant des 31 974 candidats retenus en 2020, 1 246 étaient des donneurs réguliers, 5 701 occasionnels, et 25 027 s'étaient manifestés en contre partie pour une collecte totale de 74 562 poches, entre concentré de globules rouges, concentré plaquettaire standard, concentré de plaquettes aphasées et plasma frais congelé. Une quantité qui a été répartie au profit des différentes structures sanitaires de la wilaya, CHU, établissements de la périphérie: publics et privés, et même de celles de certaines wilayas limitrophes, notamment, la wilaya de Bouira. Par ailleurs, le centre a, également, effectué au niveau de son unité de qualification biologique, pas moins de 159 870 tests de sérologie (HIV, HBV, HCV, SYPH, et PALU) en 2020 contre 70 170 durant les 4 mois écoulés de l'année en cours, est-il souligné de même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ À ORAN

Deux réseaux démantelés

Les services de police de la wilaya d'Oran ont démantelé deux réseaux criminels dangereux spécialisés dans le trafic de stupéfiants et ont saisi près de 16 kg de kif traité, lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya (SW). Les deux opérations ont abouti à l'arrestation de neuf (9) personnes, dont des repris de justice et la saisie de 15,866 kg de kif traité, 57 comprimés psychotropes et d'une somme de 118.000 DA issue des revenus de ce trafic, ainsi que trois véhicules utilisés dans le transport et le stockage de la drogue, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. La première opération a été lancée suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles un des membres du réseau criminel écoulait de la drogue. Après surveillance de ses mouvements, le mis en cause a été arrêté à bord d'un véhicule en possession de 6 plaquettes de kif traité totalisant 500 grammes. Poursuivant leurs investigations, les policiers ont arrêté le restant des membres du réseau et saisi une quantité de 14,350 kg de kif traité, 68 000 DA issus des revenus du trafic et deux véhicules, selon la même source. Dans une autre opération, après une enquête approfondie sur les agissements d'un suspect activant dans le trafic de stupéfiants, les mêmes services ont procédé à son arrestation, ainsi que son complice, non loin de son domicile à haï Nedjma (ex-Chteibo).

Lors de la perquisition de son domicile, les policiers ont saisi 57 comprimés psychotropes, 11 plaquettes de kif et 41 autres quantités de drogue prêtes à la commercialisation d'un poids total de 1,06 kg, ainsi qu'une somme de 44 000 DA, un véhicule et une arme blanche, a-t-on fait savoir. L'enquête s'est soldée par l'arrestation du fournisseur principal. Une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects arrêtés, qui seront traduits devant la justice pour création d'une bande criminelle organisée et trafic international de drogue dans le cadre d'un réseau criminel organisé, selon la même source.

JIJEL-CONSTANTINE

Reprise du transport ferroviaire de voyageurs


Le transport ferroviaire de voyageurs a repris, hier matin, pour la desserte reliant Constantine à Jijel en aller-retour, a indiqué le directeur régional de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), Abdelhamid Achouche. La liaison ferroviaire Constantine-Jijel a repris à bord d'un autorail, a fait savoir le même responsable, précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la SNTF pour l'amélioration et le renforcement du transport ferroviaire entre les wilayas.

A l'arrêt depuis l'apparition de la pandémie du Covid-19, la liaison ferroviaire Constantine-Jijel a repris ce dimanche, conformément à la décision gouvernementale portant reprise progressive et contrôlée du transport interwilayas par train, a souligné la même source. Cette reprise permet d'assurer un seul voyage en aller-retour par jour entre Constantine et la wilaya de Jijel, a détaillé la même source, précisant que les horaires de départ et de retour peuvent être consultés sur le site web de la SNTF et également sur la page de l'en-



treprise sur les réseaux sociaux. Durant le trajet, l'autorail marquera des haltes dans les régions de Bekira, El Harrouch, Salah Bouchaour, et El Milia entre autres, a-t-on indiqué, mettant en avant l'importance de cette desserte dans l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens surtout à l'ap-

proche de la saison estivale. Le directeur régional de la SNTF a indiqué que des instructions fermes ont été données à l'effet de prévoir toutes les mesures préventives recommandées dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 et veiller au strict respect de ces mesures.


République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
 Wilaya de BATNA

DIRECTION GÉNÉRALE
 DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE
 SERVICE CONDUIT DES OPÉRATIONS
 REF:/DINOI/2021/DG/2020

Batna le: 2020 / 27

MISE EN DEMEURE n°01

marche n° : 96 du 30/11/2020
Ods n° : 196/2020 notifié le 01/12/2020

L'entreprise : **SARL STI EL MASNAK** domiciliée à **CITE EL-MOUDJAHIDINE RAS EL AYOUNE-BATNA** titulaire du marché N°96/2020 du 30/11/2020 relative à la réalisation des Travaux de VRD de : 60/80/1610/5140/6500 (pi à Ichmoul, Programme Quinquennal 2010-2014 (2^{ème} tranche 2011), Lot : Voirie + Mur de soutènement + Aménagement Extérieur + Assainissement Extérieur + AEP + Eclairage Extérieur + Génie civil d'un poste transformateur Est mise en demeure de démarrer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels et ceci dans un délai de (08) jours à compter de la date de la publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi La présente convention sera résiliée au tort Exclusif De L'entreprise.

CRÉSUS # 653 DU LUNDI 31 MAI 2021-ANEP2116009888

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Vice-Président Chargé de Développement de la Prospective & de L'orientation

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة محمد السادس بنسخة
 لجامعة وجامعة للكلية بالعمية
 و الإستشراف و التوجيه

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article N°65 Paragraphe 02 de décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics, L'Université MOHAMED KHEDER Blizka informe les soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/2021 relative à l'Opération Equipement 4000/6000 places pédagogiques au pôle universitaire Cebma à l'Université de Blizka, Lot N° 03 : Equipement de Climatiseur

Cc's Place de l'Université et de l'Enseignement des Offres Techniques et Financières, il a été constaté d'attribuer provisoirement le marché aux soumissionnaires suivant :

N°	Soumissionnaire Maitre	Prénom commercial	Délai d'exécution	Indicatif TP	Montant TTC	observation
01	SARL LOTFI ELECTRONICS Zone maitris activités classé 164 groupe royal 94, Bordje Bouzaréja.	SARL LOTFI ELECTRONICS	60 jours	51.50	35 770 001.05	Le moins disant

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis et conformément aux articles 82, 169 et 178 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

CRÉSUS # 653 DU LUNDI 31 MAI 2021-ANEP2116009896

République Algérienne Démocratique Et Populaire
 Wilaya D'Alger
 Inscriptions Administratives de Bouzaréah
 Commune de Bouzaréah

Wilaya de Bouzaréah
 دائرة البلدية والتخطيط
 بلدية بوزريعة

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 009418110000330

Avis D'attribution Provisoire De Marché

-concernant l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2021

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et Président de l'Assemblée Populaire de Bouzaréah informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2021 parus dans les quotidiens nationaux : CRÉSUS du 09/05/2021 et Le messager du 09/05/2021, et le Bompom à l'issue du jugement des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges Les marchés sont attribués provisoirement à l'entreprise suivante:

N°	Entreprise	Nom de l'identification fiscale (NIF)	Lot	Montant TTC	Délai de réalisation	Début des travaux	Fin des travaux	Note technique	Résultat d'analyse
Lot N°01 :									
Création d'un réseau d'assainissement des eaux usées quartier Elbergoune et La Fontan (en face de la mosquée Abdellah ben messaoud)									
01	YAHIA ZOUAIR	169124320974161	DA TTC	6.622.112,00	03 mois	01	02	31,69	Offre moins disant
Lot N°02 :									
Création d'une conduite d'assainissement des eaux usées quartier EL-Mansourah.									
11	REDDHA	18209219074434	DA TTC	3.037.910,00	30 JOUR	01	01	44	Offre moins disant

Les soumissionnaires des désirent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du bureau des marchés au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours au niveau de la commission communal des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le Président De L'APC/BZ

CRÉSUS # 653 DU LUNDI 31 MAI 2021-ANEP2116009969



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

TRACTATIONS SUR LA TRÈVE
À GHAZA

Le chef de la diplomatie israélienne au Caire

L'Égypte était hier au centre d'une intense activité diplomatique pour tenter de consolider le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas palestinien, avec notamment une visite du chef de la diplomatie israélienne Gabi Ashkenazi au Caire, la première du genre depuis treize ans. Dans le même temps, le chef du Renseignement égyptien, Abbas Kamel, s'est entretenu à Jérusalem avec le Premier ministre israélien, notamment de «l'intensification de la coopération» entre les deux pays voisins, selon un communiqué du bureau de Benjamin Netanyahu. M. Netanyahu a évoqué la question des otages israéliens détenus à Gaza, principale demande dans toute négociation future avec le Hamas, ainsi que «les moyens d'empêcher» le mouvement islamiste «d'utiliser à l'avenir les ressources allouées à la population» pour la reconstruction de la bande de Gaza, selon la même source. Abbas Kamel devait aussi avoir des rencontres dans les Territoires palestiniens, sur «ce à quoi Jérusalem et ses lieux saints sont exposés, la reconstruction de Gaza et le dialogue national palestinien» -- entre les mouvements Fatah et Hamas--, selon le ministre palestinien des Affaires civiles, Hussein al-Sheikh. Négociée par l'Égypte, pays lié depuis 1979 par un Traité de paix avec Israël et médiateur traditionnel entre Palestiniens et Israéliens, un cessez-le-feu a été instauré le 21 mai après une nouvelle guerre dévastatrice entre Israël et le Hamas. Du 10 au 21 mai, 254 Palestiniens ont été tués par des frappes israéliennes dans la bande de Gaza, parmi lesquels 66 enfants et des combattants, selon les autorités locales.

SOMALIE

Élimination de 37 terroristes du groupe al-Chabab



L'armée nationale somalienne (SNA) a annoncé, samedi, que ses forces ont tué 37 éléments du groupe terroriste al-Chabab dans la région du Moyen Shabelle, dans la nuit de vendredi à samedi, dans le cadre des opérations militaires en cours pour débusquer les extrémistes dans la partie sud du pays. «L'armée nationale somalienne (SNA) a mené la nuit dernière une opération planifiée dans la zone de Galka-Harare du Moyen Shabelle où les éléments du groupe terroriste al-Chabab étaient basés, tuant 37 parmi eux et en capturant deux autres», a précisé la SNA dans un communiqué publié à Mogadiscio. L'incident est survenu après que les forces gouvernementales ont tué 15 éléments du groupe al-Chabab, y compris des responsables, au cours d'une opération dans le village de Galabashiiir dans la région de Moyen Shabelle vendredi. Les forces gouvernementales ont intensifié les opérations de sécurité contre le groupe terroriste affilié à Al-Qaïda, alors que le pays se prépare à organiser des élections présidentielles et parlementaires dans 60 jours. Le groupe terroriste, qui s'est battu pour renverser le gouvernement, a promis de perturber les élections.

LES DIRIGEANTS D'AFRIQUE DE L'OUEST SE RÉUNISSENT À ACCRA

Un Sommet exclusivement consacré au Mali

Une dizaine de chefs d'Etat ouest-africains arrivaient hier matin à Accra, la capitale du Ghana, pour trancher la question épineuse de leur réponse au double putsch des militaires maliens, lors d'un Sommet extraordinaire.

Alassane Ouattara, le président de la Côte d'Ivoire, Muhammadu Buhari, le président nigérian, ou encore Marc Christian Kabore du Burkina Faso, sont notamment attendus, ainsi que le colonel Assimi Goïta, désormais officiellement président du Mali, qui est déjà arrivé samedi pour des consultations préliminaires. Les chefs d'Etat et des délégations de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) se retrouvent à partir de 14h00 (locales et GMT) pour ce Sommet extraordinaire exclusivement consacré au Mali. De son côté, la présidence du Mali a indiqué sur sa page Facebook que «le chef de l'État - le colonel Assimi Goïta - aura un tête-à-tête avec son homologue ghanéen et des entretiens bilatéraux avec les partenaires et amis du Mali.» Le président français Emmanuel Macron a de son côté averti, dans un entretien au Journal du dimanche, que Paris «ne resterait pas aux côtés d'un pays où il n'y a plus de légitimité démocratique ni de transition». La Cour constitutionnelle malienne a déclaré vendredi le colonel Goïta, président de transition du pays, parachevant le coup de force déclenché lundi contre ceux qui se trouvaient entre lui et la direction de ce pays en pleine tourmente, alors qu'il est crucial pour la stabilité du Sahel face à la propagation djihadiste. Dimanche, cinq personnes ont été tuées dans une attaque de djihadistes présumés contre un poste contrôlé dans le sud du Mali, selon un responsable des services de sécurité. Avec la nomination du colonel Goïta, la Cour constitutionnelle a officialisé un fait accompli auquel les partenaires du Mali avaient essayé de s'opposer après le coup d'Etat d'août 2020. Assimi Goïta et un groupe de colonels avaient renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta après des mois de contestation populaire mais, sous la pression internationale, avaient accepté la nomination d'un président et d'un Premier ministre civils. La junte avait cependant taillé pour Assimi Goïta une vice-présidence sur mesure, investie des charges primordiales de la sécurité. Les colonels avaient nommé les leurs aux postes clés. Lundi, l'ancien commandant de bataillon des forces spéciales a fait arrêter le président et le Premier ministre, cautions civiles de la transition. La version initiale d'une destitution autoritari-



re est devenue officiellement une démission. L'engagement pris pour une transition civile est foulé aux pieds, suscitant le doute sur les autres promesses, à commencer par la tenue d'élections début 2022. La junte a dit ces derniers jours qu'elle comptait respecter le calendrier, mais a ajouté qu'il pouvait être soumis à des aléas. La Cour constitutionnelle écrit que le colonel Goïta présidera la transition jusqu'au bout.

LA FRANCE MENACE DE SE RETIRER

Paris avait dénoncé mardi un «coup d'Etat inacceptable» au Mali. Différentes voix s'élèvent par ailleurs pour noter la différence de traitement entre la vigueur de la réaction aux événements maliens et la mansuétude montrée vis-à-vis d'un autre pays sahélien, le Tchad, où un Conseil militaire de transition (CMT) de 15 généraux a pris le pouvoir le 20 avril après la mort d'Idriss Déby Itno, avec à sa tête un des fils de l'ancien président. La désignation d'Assimi Goïta met les voisins et les partenaires du Mali au défi d'une réponse. La Cédéao avait co-rédigé avec l'Union africaine, la mission de l'ONU au Mali (Minusma), la France, les

Etats-Unis et d'autres un communiqué rejetant «par avance tout acte imposé par la contrainte, y compris des démissions forcées». Une mission de la Cédéao dépêchée au cours de la semaine au Mali a évoqué l'éventualité de sanctions. La France et les Etats-Unis, engagés militairement au Sahel, en ont brandi la menace.

FERMETÉ OU MANSUÉTUDE

«La transition politique sera dirigée par un civil» et «le vice-président de la transition (...) ne pourra en aucune manière remplacer le président de la transition», avaient déclaré les dirigeants ouest-africains lors d'une réunion avec la junte le 15 septembre 2020 après le premier coup de force. La Cédéao avait suspendu le Mali de tous ses organes de décision, fermé les frontières de ses Etats membres et stoppé les échanges financiers et commerciaux avec le Mali, à l'exception des produits de première nécessité. Elle avait levé les sanctions, mal ressenties par une population éprouvée dans un pays exsangue, quand la junte avait paru se plier à ses exigences.

AFP/R. I.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN

Le pouvoir judiciaire met en garde les candidats

Un haut responsable du pouvoir judiciaire a averti hier les candidats à la présidentielle iranienne de juin contre la tentation de franchir les «lignes rouges» de la République islamique. Les Iraniens sont appelés aux urnes le 18 juin pour élire un successeur au président Hassan Rohani, à qui la Constitution interdit de briguer un troisième mandat consécutif. «Les candidats ne doivent pas franchir les lignes rouges du système dans leurs campagnes et discours», a déclaré le procureur général de Téhéran, Ali Alqassi-Mehr, cité par Mizan Online, l'agence officielle de l'Autorité judiciaire, dont le chef, Ebrahim Raïssi n'est autre que le favori de la campagne. Dans le cas contraire, «on s'occupera d'eux fermement», a averti M. Alqassi-Mehr, mettant notamment en garde contre toute attaque à la «réputation» de l'Autorité judiciaire. Parmi les autres «lignes

rouges», non citées par le procureur général de la capitale, figurent habituellement la remise en question du principe de la République islamique ou du principe du «vélyat-é faqih» («gouvernement du jurisconsulte musulman»), qui instaure une tutelle de l'autorité religieuse sur le politique. La campagne officielle en vue de l'élection présidentielle s'est ouverte sans bruit, vendredi, dans un climat de mécontentement général face à la grave crise économique et sociale que traverse le pays. M. Raïssi, qui fait figure de favori du scrutin avait obtenu 38% des voix en 2017 face à M. Rohani. Bénéficiant de l'invalidation de la candidature de plusieurs personnalités qui auraient pu lui faire de l'ombre, il se retrouve opposé à quatre autres ultraconservateurs comme lui et à deux réformateurs sans envergure nationale. Le guide suprême, l'ayatollah Ali

Khamenei, a fixé lui-même jeudi les limites du débat présidentiel, ordonnant aux candidats de se concentrer sur les questions économiques comme «le chômage des jeunes» et «les moyens de subsistance de la classe défavorisée», deux thèmes de prédilection de M. Raïssi. Depuis plusieurs mois, les autorités appellent à une participation massive alors que les rares projections disponibles laissent présager d'une très forte abstention à la présidentielle, après le taux record de 57% enregistré lors des législatives de février 2020. Dans des propos repris par la plupart des médias iraniens, le général Hossein Achari commandant en chef de la police iranienne a menacé vendredi de poursuites tous ceux «qui cassent les normes électORALES» et qui «encouragent les gens à ne pas aller voter».

AFP

MALAISE

Causes, un signe de fatigue, que faire ?

Vagal, cardiaque, hypoglycémie, angoisse, le malaise est un terme large. Cet état d'inconfort peut avoir différentes causes et des intensités variables.

Un malaise est une sensation subjective désagréable qui englobe fatigue, perte de tonus musculaire, troubles de la vigilance, pouvant aller jusqu'à la perte de conscience. Les termes de lipothymie, syncope, perte de connaissance, sont souvent associés. Cette sensation peut s'accompagner de douleurs, d'essoufflement ou de nausées. Le malaise peut apparaître brutalement ou de façon rapidement progressive. La gravité dépend de sa cause et du lieu ou des circonstances où il se produit (conduite automobile, sur un toit, etc.).

MALAISE VAGAL

Le malaise vagal est la conséquence d'une baisse soudaine de la tension artérielle. C'est la forme la plus courante du malaise bénin. Il est souvent la conséquence d'une stimulation trop importante du nerf vague qui va de l'estomac au cerveau, en passant par le cœur.

MALAISE CARDIAQUE

Les personnes atteintes d'un infarctus du myocarde peuvent présenter un malaise d'origine cardiaque. Ce malaise est la conséquence d'une diminution d'oxygénation du cœur. Par ce terme on entend également les malaises dus aux troubles du rythme cardiaque, appelés plus spécifiquement "syncopes".

SYMPTÔMES

En fonction de la cause et du terrain, il est susceptible de se manifester de nombreuses manières. Il peut associer les signes suivants :

- Fatigue, faiblesse et perte d'énergie pouvant entraîner une chute
- Perte de connaissance
- Vertige, perte d'équilibre ou sensation
- Nausées, vomissements
- Céphalées
- Pâleur
- Sueurs, bouffées de chaleur
- Troubles de la vision, de l'audition

CAUSES

Elles sont très nombreuses, des plus banales aux plus graves. Il faudra toujours s'inquiéter de leur fréquence, des pathologies associées et des traitements en cours.

Parmi les causes les plus fréquentes :

- Lipothymie. Très fréquente, elle ne correspond pas à une cause précise. En général elle survient quand se mêlent à des degrés divers, stress, chaleur, déshydratation, hypoglycémie ou fatigue. C'est plus un "gros coup de fatigue" brutal avec impossibilité à rester debout. Elle dure en général quelques minutes avec retour à la normale.

- Malaise vagal. Il est dû à un déséquilibre entre le système nerveux parasympathique qui ralentit la fréquence cardiaque et le système nerveux sympathique qui l'accélère. Très fréquent il survient lorsque le sujet à chaud, de préférence s'il est à jeun, stressé ou fatigué. Les troubles digestifs favorisent également la survenue d'un malaise vagal. Il



Les symptômes du malaise cardiaque

Une crise cardiaque laisse souvent des séquelles permanentes et peut même entraîner la mort. Les premiers moments qui suivent l'apparition des symptômes d'un malaise cardiaque sont déterminants. Les connaître permet d'agir rapidement pour limiter l'aggravation et parfois même sauver des vies.

On parle de malaise cardiaque lorsqu'une personne se plaint de symptômes caractéristiques d'une crise cardiaque, c'est-à-dire une douleur thoracique (souvent en étau) qui peut parfois irradier dans le bras, le cou ou la mâchoire. Ce malaise cardiaque peut s'accompagner de troubles respiratoires, de nausées, de maux de ventre et d'hyper-transpiration. Il est dû à une diminution d'oxygénation du cœur et il fait généralement son apparition en cas d'obstruction des artères coronaires.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Une personne victime d'un malaise cardiaque se plaint d'une douleur serrant la poitrine et irradiant parfois vers d'autres parties supérieures du corps (notamment le bras, l'épaule, le cou, la mâchoire inférieure ou l'estomac). Ces signes peuvent s'accompagner de difficultés respiratoires, de sueurs, de nausées, voire de douleurs abdominales. Ils surviennent parfois après un effort intense. Chez les femmes, la douleur peut être moins intense et se traduit plutôt par une vague sensation de malaise dans la poitrine. Elle n'en demeure pas moins dangereuse.

MALAISE CARDIAQUE OU CRISE CARDIAQUE ?

Il n'y a pas de réelle différence entre un malaise ou une crise cardiaque.

- Une crise cardiaque se produit lorsque la circulation sanguine vers une partie du muscle cardiaque est interrompue. Sans oxygène, cette partie du cœur se détériore. Selon la durée de l'interruption de la circulation, il peut y avoir des lésions de faible gravité, ou des lésions graves, et même mortelles.

- Un malaise cardiaque est l'expression symptomatique de la crise cardiaque, c'est-à-dire la sensation de malaise et les douleurs qui résultent de l'interruption de la circulation sanguine dans une partie du cœur.

CAUSES

La principale cause de l'interruption de la circulation sanguine au niveau du muscle du cœur est le rétrécissement et le durcissement des artères, aussi appelée athérosclérose. Elle se caractérise par l'accumulation de plaque de gras

à l'intérieur de la paroi d'une artère. Au fil du temps, l'artère durcit, puis se rétrécit et se bouche. La plaque peut aussi se rompre, ce qui cause la coagulation du sang et la formation d'un caillot sanguin qui peut grossir, bloquer une artère coronaire et interrompre la circulation sanguine vers le cœur, provoquant ainsi une crise cardiaque.

Enfin, une crise cardiaque peut également être provoquée par un spasme de l'artère coronaire qui se resserre temporairement et interrompt la circulation sanguine dans l'artère. Certaines drogues à usage récréatif comme la cocaïne peuvent causer un spasme potentiellement mortel. Les causes des spasmes sont souvent inconnues.

MALAISE CARDIAQUE : QUE FAIRE ?

Le traitement rapide peut prévenir ou limiter les lésions que cause une crise cardiaque au cœur. Il faut agir vite en composant d'abord le 15 ou le 112 aux premiers signes d'une crise cardiaque. Le traitement d'urgence peut commencer dans l'ambulance pendant le transport vers l'hôpital. Si la personne respire En attendant les secours, mettez la personne au repos dans une position confortable (allongée ou, si elle le souhaite, en position semi-assise ou assise). Si elle perd connaissance, mais continue à respirer, placez-la en position latérale de sécurité (PLS) : allongée sur le flanc gauche, en repliant sa jambe du dessus pour la stabiliser. Ouvrez-lui la bouche pour éviter tout étouffement en cas de vomissements.

SI LA PERSONNE NE RESPIRE PLUS

Allongez-la sur le dos et sur vous avez suivi une formation aux gestes de premier secours, vous pouvez pratiquer un massage cardiaque en effectuant 30 pressions fortes sur la cage thoracique à un rythme régulier puis 2 insufflations (ou bouche à bouche) toutes les 30 pressions.

QUELS RISQUES ?

Les risques du malaise cardiaque sont très graves puisqu'on estime que moins de 10 % des personnes qui subissent un arrêt cardiaque dans les pays développés et hors de l'hôpital survivent et retournent auprès de leurs proches.

Les conseils du médecin

Ne sous-estimez pas la situation : même si la personne prétend que ce n'est pas grave, elle doit immédiatement être prise en charge. Si vous connaissez les gestes de premier secours, lancez-vous, vous ne pouvez qu'aider la personne.

est de courte durée en général.

- Syncope cardiaque. Elle est due à un trouble du rythme cardiaque, brutal, qui entraîne un bas débit cérébral et une perte de connaissance brève et totale.

- Hypoglycémie. La baisse du taux de glucose dans le sang, principal "carburant" du cerveau, entraîne un ensemble de symptômes avec sueurs, flou visuel, bouche sèche, fatigue, troubles de l'attention et de la vigilance pouvant aller jusqu'à la perte de connaissance complète. L'hypoglycémie est en générale progressive et se corrige avec l'absorption de sucre.

Elle survient chez les diabétiques traités ou après un effort intense et prolongé.

- AVC. Un accident vasculaire cérébral peut se manifester par une perte de connaissance brutale. D'autres symptômes sont souvent associés, comme une paralysie d'un membre ou de l'hémiface, des troubles visuels ou des difficultés d'élocution.

- Angoisse, stress, panique, choc émotionnel. Ils peuvent entraîner des épisodes de troubles de l'équilibre et de baisse du tonus, des problèmes visuels, voire une perte de connaissance. Le contexte est alors évocateur.

- Crise d'épilepsie. C'est une perte de connaissance brutale associée à des mouvements anormaux, une respiration bruyante et une amnésie totale de la crise. Elle est en général facile à reconnaître mais il existe des formes plus complexes à identifier.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Dans tous les cas, laisser la personne allongée sur le sol, en Position Latérale de Sécurité, ou les membres inférieurs surélevés en cas de malaise vagal. Si la cause est évidente et facile à corriger (apport de sucre si hypoglycémie, diminution de la chaleur, surmenage, correction des troubles digestifs), les signes s'estompent rapidement avec un peu de repos.

QUAND CONSULTER LES URGENCES ?

Il faut consulter en urgence si :

- Perte de connaissance complète, même très brève
- Répétition des malaises
- Existence de convulsions
- Douleurs thoraciques, difficultés respiratoires
- Signes neurologiques : paralysie, troubles de la parole ou de la vision, céphalées...

Dans ce cas le bilan comprendra au minimum un bilan sanguin assez large, et un électrocardiogramme. En fonction de l'orientation diagnostique, le médecin pourra prescrire un scanner cérébral, une IRM, un électroencéphalogramme et orienter la personne vers un cardiologue ou un neurologue.

Il est possible de réduire les facteurs favorisants la survenue de certains types de malaise comme le malaise vagal, la lipothymie ou celui lié au stress.

Il convient alors de veiller à avoir une alimentation saine et équilibrée, une activité physique régulière, d'éviter le tabac et le café et de réduire les facteurs stressants.

Il faut voir régulièrement son médecin et bien suivre ses prescriptions en cas de diabète, de maladie cardiovasculaire ou d'épilepsie. Il convient de le consulter en cas de survenue de tout fait inhabituel, pouvant nécessiter une adaptation du traitement.

ENFANTS DANS L'ESPACE TOURISTIQUE

Mieux connaître son pays pour mieux l'aimer

Des enfants en visite instructive à la Casbah, Bastion 23, cœur millénaire de la capitale et par extension de tout le pays, que voilà, n'est-ce pas, une excellente initiative qui mérite d'être renouvelée et élargie à tous les établissements scolaires. En attendant, pourquoi pas, la programmation dans les manuels scolaires, d'un module touristique...

Heureuse et louable initiative que d'organiser ces visites guidées à nos enfants autant dans cette cité millénaire qu'est notre bonne vieille Casbah que dans d'autres villes et cités du pays profond. D'autant plus qu'à l'instar de pas mal d'adultes les Algériens mé connaissent lmeur propre pays tandis que pour la plupart ils ont fait le tour de la planète. Paradoxal non ? En tout cas il y a au moins matière au questionnement. Pourquoi ? Parce qu'il fut un temps pas très lointain au demeurant il y avait les fameuses colonies de vacances qui nous permettaient d'aller à la rencontre et à la découverte de toutes les régions du pays et de leurs si accueillants habitants pas si différents que celma de tous les humains autochtones. Autant sur le plan culinaire que les autres versants. Peut-être que les ingrédients n'étaient pas tous identiques mais globalement un bon couscous par exemple se prépare de manière similaire aux quatre coins de la république. Il faut dire qu'à l'époque les responsables en charge du tourisme ceux qu'on désigne par la fameuse vieille école étaient à la hauteur et de fait tous les goûts étaient dans la nature. Car notre si beau pays est n pays de contrastes et de beauté recommencée. On s'y familiarisait alors grace aux initiatives louables et financièrement accessibles à la majorité



des citoyens avec le tourisme de montagne, saharien, les stations balnéaires et leurs multiples offrandes les unes plus merveilleuses que les autres. A ce propos un illustre homme de culture relevait non sans pertinence par ailleurs : il est important de mieux connaître son pays pour mieux l'aimer. Et le fait qu'au-

jourd'hui madame la ministre de la culture et ses proches collaborateurs s'évertuent à renouer graduellement avec les solutions gagnantes, traduit cette volonté politique de relance d'un secteur stratégique victime de prédateurs impénitents qui l'ont réduit à sa plus simple expression alors même qu'au lendemain de l'in-

dépendance nous étions une destination touristique privilégiée et courtisée par des touristes du monde entier. Propos corroborés si besoin est par un éminent spécialiste des choses touristiques l'expert international et consultant Saïd Boukhelifa « on a bigrement régressé sur ce plan. Ce n'est pas la faute du pays mais des hommes auxquels on a confié, avec, une insoutenable légèreté, les rennes du tourisme. Pourtant la ressource humaine est toujours disponible et disposée à mettre la main à la pâte. Enfin, peut-être que les choses avec cette mondialisation fondée sur des critères rigoureux et donc un professionnalisme de haut niveau, iront en s'améliorant. C'est tout le mal qu'on peut souhaiter à ce secteur jadis florissant, envié et enviable nonobstant tout ce qu'il générerait comme apport en devises fortes... » Pour en revenir à ces enfants force est d'admettre qu'ils seront, demain, à coup sûr de dignes ambassadeurs du pays parce qu'instruits dès cet âge précoce des réalités diverses et diversifiées touristiques que renferme leur pays. Et qu'ils se feront une immense joie sinon bonheur d'en vanter autant ici que là-bas les mille et un atouts incomparables de par leur originalité et leur cachet si pittoresque. Pourquoi, dès lors, ne pas inscrire au programme des potaches un module touristique ?

Amar Zentar

LANCEMENT DE LA PREMIÈRE BIENNALE DZIGN 2020+1

Réinventer la ville par le design

La première biennale algéro-française du design, DZign 2020+1 a été lancée officiellement le 27 mai au niveau de l'institut français d'Alger par M. Adrien Pinelli, Chargé d'affaires à l'ambassade de France.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que ce coup d'envoi, tant attendu, a été donné par M. Gregor Trumel, directeur de l'institut français Algérie (organisateur de DZign2020+1) et Feriel Gasmi Issiakhem, commissaire de cette première édition avec pour thème curatoriale «réinventer la ville par le design». Fruit d'une grande organisation depuis plus d'une année par l'ambassade de France, l'institut français Algérie avec la collaboration d'institutions officielles algériennes pour mettre en avant les talents des architectes, designers et artistes. ce projet, initialement prévu pour 2020, a vu ses plans chamboulés par la pandémie de Covid. Le comité scientifique de DZign 2020+1, une fois la phase de déception passée, a profité de l'année écoulée pour peaufiner, repenser et étoffer le programme de la biennale qui s'étalera tout le long du mois de juin.

Le «+1» est alors porteur de nouveautés, de questionnements et signe de la volonté de réaliser ce projet qui rendra Alger, pour une année, «la capitale méditerranéenne du design».

Tous réunis autour de ce projet ambitionnant de redéfinir les contours du design dont la définition fluctue avec le temps, les nombreux acteurs et collaborateurs ont œuvrés à offrir au public une nouvelle vision de la ville. Ces derniers, nuance la commissaire de la biennale, sont «des concepteurs et non pas des designers. Ils sont architectes, artisans, artistes, ingénieurs chercheurs et finalement, desi-



De gauche à droite : M. Gregor Trumel, Me. Feriel Gasmi Issiakhem, M. Adrien Pinelli, Me. Ahlem Gherbi. Crédit photo : Sofiane Bakouri

gniers». En effet, pour Feriel, «le design est sans cesse redéfini et à ce jour personne ne peut lui donner une définition arrêtée car il évolue énormément par rapport aux conjonctures actuelles, aux besoins et attentes». Ainsi, cette biennale tentera de répondre aux nouvelles exigences et aux paradigmes du 21ème siècle que sont «la consommation énergétique des bâtiments, la durabilité, la circularité, la notion de zéro déchet, et les réalités locales».

Aujourd'hui, selon la commissaire de DZign 2020+1, il ne suffit plus seulement de

créer mais il faut, en raison du consumérisme caractéristique de la société actuelle et des enjeux du développement durables «se demander si réaliser encore plus d'objets, plus de bâtiments énergivores, parfois inutiles rendant obsolètes ceux déjà existants, seront vraiment nécessaires s'ils ne sont pas issus d'une pensée et d'un dessein plus rationnel face à la surabondance».

Une lourde responsabilité incombe alors au concepteur et au designer vis-à-vis de la société et des obligations tant éthiques que morales qu'il a par rapport au respect de

l'environnement mais aussi des cultures locales. Cette première édition sera alors placée sous le signe de la pluridisciplinarité étant «un projet à dessein». Les visiteurs des différentes expositions pourront ainsi prendre part à un parcours dans la ville d'Alger pour avoir un aperçu global de toute la palette des savoirs faire et de l'ingéniosité de ces créateurs et ce par le biais de différents médium pour leurs transmissions. Le mois de juin sera rythmé par des talks d'experts présents sur les deux rives méditerranéennes, des expositions, portes ouvertes sur les écoles partenaires et se clôturera en beauté avec des live-performances d'artistes. La première exposition «photographiez la ville de demain» est d'ores et déjà ouverte au public au sein de l'institut français d'Alger et rassemble les travaux de 22 élèves issus du monde de l'architecture et du design, cette exposition est le fruit d'un concours lancé par l'institut français du design partenaire de DZign 2020+1. «Extramuros», seconde exposition dédiée à la question urbaine, présentera des installations et prototypes aux visiteurs dès le 05 juin au niveau des ateliers sauvages. Enfin, celle d'«intramuros», dédiée à l'objet, avec la présence d'œuvres inédites, occupera le jardin et intérieurs de Dar Abdelatif. Cette manifestation unique en Algérie a vu l'adhésion de plusieurs partenaires, algériens et français dont des grandes revues spécialisées en design et architecture, qui sortiront des numéros spéciaux à l'occasion afin de mettre en avant les projets des concepteurs. Un livre sera également édité en novembre pour immortaliser cette première édition de DZIGN.

S. Chaoui

L'EN EN STAGE À SIDI MOUSSA

Bennacer opéré, Mahrez démoralisé

Belmadi va sans doute dispenser le capitaine des Verts du premier match amical face aux voisins mauritaniens.

La sélection algérienne de football entame officiellement son stage ce lundi au Centre Technique National de Sidi Moussa. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a fait appel à 30 joueurs pour ce stage qui sera ponctué par trois matchs amicaux contre la Mauritanie (le 3 juin à Blida), le Mali (le 6 juin à Blida) et la Tunisie (le 11 juin à Tunis). L'absence d'Ismaël Bennacer sur la liste de Djamel Belmadi a surpris tout le monde. Le meilleur joueur de la CAN 2019 a vite réagi et coupé court aux supputations. «Je ne pourrai pas faire partie du groupe suite à une intervention que j'ai subie au pied après le dernier match de championnat. Force à vous pour les trois matchs, les Verts», a expliqué le brillant milieu de terrain du Milan AC sur les réseaux sociaux. Djamel Belmadi pourra compter sur le revenant Hicham Boudaoui, auteur de sa meilleure saison avec l'OGC Nice, en dépit de quelques ennuis de santé, sans oublier l'autre revenant, Mehdi Zerkane, un gaucher comme Bennacer qui n'a pas été épargné par les blessures cette saison. Quant au capitaine de l'EN, Riyad Mahrez, il devrait bénéficier de quelques jours de repos après cette grosse désillusion en finale de la C1 européenne. Triple buteur et sauveur de Manchester City lors des demi-finales contre le Paris SG, Mahrez n'a pas brillé et pesé lourd lors de la finale de la Ligue des champions face à Chelsea. Certains reprochent au "philosophe" Pep Guardiola d'avoir changé de tactique et d'équipe type, mais les vedettes des Citizens ont aussi leur part de responsabilité dans cet échec, dont bien évidemment notre Mahrez national, perdu dans la toile d'araignée tissée par l'Allemand Thomas Tuchel et ses guerriers. Le capitaine des Verts était mal inspiré et bloqué face à son ancien camarade à Leicester, Ben Chilwell, qui connaît parfaitement ses forces et son style de jeu. Les deux joueurs ont évolué ensemble à Leicester pendant trois ans, de 2015 à 2018. Dans une interview au Daily Star, le jeune Chilwell a révélé que Mahrez était son mentor et qu'il a grandement contribué à sa progression. «J'avais 18 et 19 ans quand Mahrez était à Leicester. J'arrivais tout juste en équipe première et nous avions une très bonne relation sur et en dehors du terrain. À l'entraînement, nous avions des guerres presque tous les jours, a déclaré le défenseur de Chelsea. Quand nous avons gagné la Premier League, il était incroyable. Riyad et moi restions toujours après l'entraînement pour s'entraîner ensemble. Nous étions toujours dans les douches pour parler parce que nous étions toujours les deux derniers à l'entraînement. Il me donnait toujours des conseils. Il me parlait des joueurs à mon poste contre lesquels il a joué, il me donnait leurs forces et me disait où je pouvais m'améliorer », a raconté Chilwell qui a réussi à neutraliser Mahrez. Même la chance a tourné le dos au no 26 des Citizens qui se souviendra longtemps de cet ultime tir passé juste au-dessus de la barre transversale, à la dernière minute du temps additionnel. La baraka était du côté du



portier sénégalais de Chelsea, Edouard Mendy, qui intègre la liste des footballeurs africains vainqueurs de la Coupe aux grandes oreilles, ainsi que le Marocain, Hakim Ziyech, resté sur le banc de touche. C'est avec un moral à plat que Mahrez va rejoindre les Verts à Sidi Moussa. Belmadi va sans doute le dispenser du premier match amical face aux voisins mauritaniens.

BRAHIMI, C'EST FINI

Le driver des Verts n'a pas reconduit le quatuor Soudani, Darfalou, Benayada et Khacef alors que l'absence de Brahimi se prolonge encore. C'est certainement la fin pour l'ancienne vedette du FC Porto chez les Fennecs, surtout qu'elle a perdu de sa superbe depuis qu'il a choisi de poursuivre sa carrière professionnelle au Qatar. S'agissant des joueurs du championnat de Ligue 1, ils brillent encore par leur absence sur la liste de Belmadi. Seul le jeune portier de l'O Médéa, Abdelrahmane Medjadel, qui fêtera ses 23 ans en juillet prochain. Le staff technique national est déjà à la recherche d'une relève pour le poste de gardien de but, surtout que M'Bolhi, Doukha et Oukidja sont proches de la retraite. Il faut aussi noter le retour de Delort et Ferhat qui ont déçu Belmadi en mars dernier, tandis que Touba que les Belges voulaient récupérer fait encore partie de la sélection algérienne et devra être aligné dans l'un des trois matchs de ce mois de juin. Belmadi qui animera une conférence de presse ce mardi à Sidi Moussa, va certainement aligner trois équipes différentes et faire jouer son onze type face à la Tunisie. Ce sera le big test pour nos champions d'Afrique avant l'entame des éliminatoires du Mondial 2022 en septembre prochain. Les camarades de Mahrez accueilleront Djibouti à Blida, avant de se déplacer à Ouagadougou pour défier le Burkina

Faso. Les quatre autres matchs des ces éliminatoires se joueront en octobre et novembre prochains, alors que les barrages sont programmés pour mars 2022.

L. B.

La liste des 30 joueurs convoqués par Djamel Belmadi :

Gardiens : Rais M'Bolhi (Ettifaq FC/ Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Azzedine Doukha (Al Raed FC/Arabie saoudite), Abdelrahmane Medjadel (O Médéa/ Algérie)

Défenseurs : Mehdi Zeffane (Krylya Sovitov/ Russie), Ayoub Abdelaoui (FC Sion/Suisse), Youcef Atal (OGC Nice/ France), Ramy Bensebaini (Borussia M' Gladbach/ Allemagne), Djamel Benlamri (O.Lyon/ France), Mehdi Tahrat (Abha FC/ Arabie saoudite), Aissa Mandi (Betis Seville/Espagne), Ahmed Touba (RKC Waalwijk/ Pays-Bas), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie)

Milieux de terrain : Mehdi Abied (Al Nasr/EAU), Adlene Guedioura (Al Gharafa SC/Qatar), Ramiz Zerrouki (Twente/ Pays-Bas), Sofinae Feghouli (Galatasaray/ Turquie), Farid Boulaya (FC Metz/ France), Haris Belkebla (Stade Brestois/ France), Hichem Boudaoui (OGC Nice/ France), Mehdi Zerkane (Bordeaux/ France)

Attaquants : Islam Slimani (O.Lyon/ France), Baghdad Bounedjah (Al Sadd/ Qatar), Andy Delort (Montpellier/ France), Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Youcef Belaili (Qatar SC/ Qatar), Zineddine Ferhat (Nîmes Olympiques/ France), Rachid Ghezal (Besiktas/ Turquie), Said Benrahma (West Ham/ Angleterre), Adam Ounas (Crotone/ Italie).

MC ALGER

5 joueurs risquent gros

Six joueurs du MC Alger risquent l'exclusion ainsi que des poursuites judiciaires pour atteinte à l'image du club. Il s'agit de Walid Allati, Miloud Rebiai, Toufik Addadi et Bilel Bensaha filmés en train de faire la fête dans un cabaret à Oran, au lendemain de la défaite concédée en championnat face au CS Constantine. La vidéo continue à faire le buzz sur les réseaux sociaux et elle a provoqué un séisme au Mouloudia. Quant au jeune Aymen Rahmani, il est cité dans une affaire de mœurs. Les cinq joueurs sont suspendus jusqu'à leur comparution devant la commission de discipline qui va certainement les exclure des rangs du MCA qui fête cette année son centenaire.

L. B.

COUPE ARABE DES NATIONS DES U20

L'Egypte, le Niger et la Mauritanie adversaires de l'Algérie

La sélection algérienne de football des moins de vingt ans (U20) a été reversée dans le Groupe "A" de la prochaine Coupe arabe des nations de la catégorie, prévue du 20 juin au 6 juillet 2021 en Egypte, où elle évoluera en compagnie de l'Egypte, du Niger et de la Mauritanie, selon le tirage au sort effectué samedi après-midi au Caire. Dans le Groupe "B", le Maroc évoluera aux côtés du Tadjikistan, du Djibouti et des Emirats arabes unis, alors que le Groupe "C", lui, sera composé du Sénégal, du Liban, de l'Irak et des Comores. Enfin, dans le Groupe "D", le quatrième représentant reste à désigner, car pour le moment, cette Poule ne comporte que l'Arabie saoudite, la Tunisie et le Yémen. "Le match d'ouverture opposera l'Egypte au Niger, et il se déroulera le 20 juin" ont encore précisé les organisateurs dans un bref communiqué.

HANDBALL (CHAMPIONNAT EXCELLENCE)

Les dates des tournois play-offs fixées

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a fixé les dates des tournois play-offs du Championnat d'Excellence, messieurs et dames, pour l'attribution du titre de champion d'Algérie de la saison 2019-2020, a indiqué un communiqué de la FAHB. Les dames seront les premières à reprendre la compétition, avec quatre tournois programmés, respectivement, à Constantine (4-5 juin), Alger (15-16 juin), Boumerdès (25-26 juin) et encore à Alger (2-3 juillet). Chez les messieurs, il s'agira de trois tournois play-offs qui se dérouleront à Alger les (15-16 juin), (25-26 juin) et (3-5 juillet). En revanche, la FAHB n'a pas précisé les salles où se dérouleront les tournois, ni les équipes participantes chez les messieurs. La FAHB avait décidé de poursuivre la saison 2019-2020, après le feu vert du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la reprise de la compétition. La Division Excellence (messieurs) avait été suspendue au terme de la 13e journée, disputée le 13 mars 2020. Dans le groupe A, le MM Batna et le CA Bordj Bou Arreridj caracolaient ensemble en tête du classement, alors que le GS Pétroliers et la JSE Skikda dominaient le groupe B. Chez les dames, la compétition avait été interrompue à l'issue des matchs de la 2e journée des play-offs, avec six équipes participantes (CF Boumerdès, GS Pétroliers, CHB Bachdjerrah, HBC El Biar, NRF Constantine, HC Mila).

CYCLISME

Azzedine Lagab remporte le GP d'Oran

Le cycliste Azzedine Lagab du Groupement sportif des pétroliers a remporté le trophée de la 25ème édition du Grand Prix de la ville d'Oran, dont la 3ème et dernière étape s'est déroulée samedi. Lagab a pris la première place au classement général avec un temps total de 5h 33mn 38s, suivi respectivement de son coéquipier Hamza Yacine (5h 36mn 24s) et Nehari Mohamed Amine du club "Amel El Malah" d'AinTémouchent (5h 36mn 49s).

CHELSEA

Tuchel entre dans l'histoire !

Viré le 24 décembre dernier du PSG, l'entraîneur allemand triomphe le 29 mai 2021 avec Chelsea.

Après avoir passé « un Noël de m... », en étant viré dans la nuit du 23 au 24 décembre par la direction du PSG, Thomas Tuchel avait rapidement rebondi en prenant les rênes de Chelsea. Cinq mois plus tard, le coach allemand devient le tout premier entraîneur de l'histoire à remporter la Ligue des champions après avoir été viré durant la saison. Tuchel avait relancé les Blues en instaurant un nouveau système de jeu (en 3-4-2-1) et a fait confiance à plusieurs joueurs en perdition, notamment ses compatriotes Antonio Rüdiger et Kai Havertz. Jusqu'à atteindre la finale de la LDC et l'emporter face au Manchester City de Pep Guardiola (0-1), samedi à Porto. Chelsea avait déjà remporté la C1 après avoir changé d'entraîneur en cours de saison. André Villas-Boas avait pris la porte en mars 2012 pour être remplacé par l'un de ses adjoints, Roberto Di Matteo, devenu intérimaire. Frank Lampard, Didier Drogba et ses coéquipiers avaient soulevé la coupe aux grandes oreilles face au Bayern. Tuchel a mis le feu dans le vestiaire de Chelsea à la fin de cette mémorable finale. « Oui c'est le match le plus important de ma carrière. C'était une finale exceptionnelle et on a gagné c'est incroyable. Oui je suis très fier, mais j'étais fier avant ça, j'avais beaucoup confiance en ce groupe, on savait qu'on n'était pas les favoris mais nous sommes un groupe très fort. On a fait deux finales, et on a gagné ce soir », s'est réjoui le coach allemand au coup de sifflet final au micro de RMC Sport. Quelques instants plus tard, dans le vestiaire des Blues, juste après la remise de la Coupe aux grandes oreilles, Thomas Tuchel n'a pu contenir sa joie. Muni d'une bouteille de champagne, l'ancien coach du Paris Saint-Germain a arrosé ses joueurs dans la liesse.

THIAGO SILVA, LE MESSAGE AU PSG

Le défenseur de Chelsea était très ému après la victoire en Ligue des champions. Thiago Silva était attendu après la victoire de Chelsea devant Manchester City (1-0), samedi soir en finale de la Ligue des champions. Neuf



mois auparavant, avec le maillot du PSG, il avait échoué en finale de l'édition 2020 contre le Bayern (1-0). « C'est, je crois, le plus beau jour de ma carrière », a déclaré le défenseur central des Blues au micro de RMC Sport. Sorti sur blessure à la 39e minute, le Brésilien de 36 ans a vécu une soirée particulière sur le terrain du stade du Dragon à Porto. Thiago Silva est également revenu sur ce destin qui le fait remporter aujourd'hui la C1 après tant de tentatives ratées avec les couleurs parisiennes. « Chaque fois que Paris était éliminé, on cherchait un coupable, et c'était toujours moi. C'est dommage car j'ai toujours tout donné. Je n'ai pas réussi à le faire pour Paris et j'espère qu'ils le feront un jour. Je serai toujours Rouge et Bleu. » Le Brésilien a terminé en remerciant Thomas Tuchel qui l'a relancé cette saison.

KANTÉ ÉVOQUE LE BALLON D'OR

Une nouvelle prestation hors du commun de la part du champion du monde 2018. Il a été essentiel dans toutes les phases de jeu. Au pressing, il a gêné les Mancuniens et a sauvé les siens avec des interventions devant De Bruyne (52e) et Mahrez (91e). Dans le jeu, il a impulsé des attaques, comme sur une remontée de balle énorme (37e). L'infatigable milieu de terrain de Chelsea est resté fidèle à son humilité devenue légendaire... Et s'il courait tout droit vers le Ballon d'Or 2021 ? Elu meilleur joueur de la finale, après avoir reçu cette même distinction lors des demi-finales aller et retour, N'Golo Kanté a mis l'Europe à ses pieds. « C'est incroyable ! C'est le résultat de beaucoup d'efforts, de difficultés durant la saison. Au final, c'est le travail de tout un groupe, c'est de la fierté et de la joie », a ainsi lancé le champion du monde tricolore au micro de RMC Sport au coup de sifflet final, et de poursuivre, en toute modestie, sur sa performance individuelle: « C'est

secondaire, le principal, c'est ce qu'on a fait. On s'est battus pour se qualifier en finale. Aujourd'hui, on a souffert et on a la récompense de la victoire. » Interrogé ensuite sur le Ballon d'Or 2021, dont il fait désormais partie des favoris selon l'opinion populaire, l'ancien Caennais a préféré, comme à son habitude, mettre en avant le collectif: « Non, pour le moment on savoure la Champions League. On rejoint l'équipe de France bientôt et on espère remporter l'Euro ». Si les Bleus parvenaient à décrocher l'Euro cet été, nul doute le milieu de terrain des Blues ne sera pas loin du compte...

MENDY SAVOURE SON DESTIN MAGIQUE

Un destin exceptionnel, c'est le cas de le dire. En l'espace de six ans, le gardien Edouard Mendy (29 ans, 12 matchs en LdC cette saison) est passé du chômage à un sacre en Ligue des Champions avec Chelsea. Le tout en jouant un rôle majeur, jusqu'à ce samedi lors de la finale remportée contre Manchester City (1-0). Après la rencontre, le portier sénégalais a évoqué toute sa fierté. « C'est assez exceptionnel, j'ai l'impression de vivre un rêve éveillé. Je me suis donné les moyens pour vivre ce genre de matchs, j'ai une pensée pour tout le monde, ma famille. Je suis fier de remporter ce trophée pour ma première année (à Chelsea, ndlr). La Ligue des Champions, c'est le summum en club. Le club a mis les moyens pour atteindre ses ambitions, gagner la finale pour la première année du projet, c'est exceptionnel. Tuchel et son staff ont amené beaucoup de fraîcheur avec leur philosophie, ça a 'matché' directement. Je remercie aussi Frank Lampard : on a fini premiers de notre groupe avec lui », a souligné l'ancien Rennais sur RMC Sport. Titulaire indiscutable avec les Londoniens, Mendy a réalisé neuf clean-sheet en C1 cette saison. Un record pour un gardien d'un club anglais.

MANCHESTER CITY

Guardiola défend ses choix

Sans numéro 6 et numéro 9 de métier, Pep Guardiola a raté son pari en finale de la Ligue des Champions contre Chelsea (0-1), samedi. Malgré ses mauvais choix, l'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, a tenu à se défendre. « J'ai fait la meilleure composition. Que ce soit contre Lyon, le PSG ou Dortmund, j'ai tenté d'avoir le meilleur onze pour remporter le match. Les joueurs le savent. Je pense que Gündogan a bien joué, et nous avons été exceptionnels », a indiqué le manager catalan face aux journalistes. « C'est un grand succès pour nous, avec une grande saison pour nous. On va apprendre, on va revenir. Les joueurs ont été exceptionnels. On a créé des occasions en début de rencontre, c'était un bon match, bravo à Chelsea. (...) Les joueurs ont tout fait. Parfois vous faites la bonne performance, parfois non. Je ne suis pas surpris par le match », a-t-il ajouté. Visiblement, le manager passé par le FC Barcelone n'a pas encore le recul nécessaire pour tirer les leçons de cet échec.

LDC

Haaland termine meilleur buteur

Après s'être contenté de la place de dauphin derrière l'excellent Robert Lewandowski la saison passée, Erling Haaland (20 ans) termine meilleur buteur de la Ligue des Champions pour la première fois de sa carrière. Lors de cette édition 2020-2021 de la C1, l'attaquant du Borussia Dortmund aura marqué 10 réalisations, et devance notamment les Français Kylian Mbappé (Paris Saint-Germain, 8 buts) et Olivier Giroud (Chelsea, 6), resté sur le banc lors de la finale contre Manchester City (1-0) ce samedi.

PARIS SG

Zidane pressenti

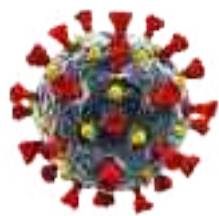
Le marché des entraîneurs est en pleine ébullition ! Antonio Conte, Massimiliano Allegri, Zinedine Zidane, Christophe Galtier... Beaucoup de changements de coachs sont en cours, et Mauricio Pochettino pourrait ne pas faire exception à la règle. L'entraîneur du PSG serait en effet en discussion avec Tottenham pour un retour en Premier League, ce qui obligerait donc par la suite Leonardo à aller chercher un nouveau technicien. Et pourquoi pas Zidane, libre depuis son départ du Real Madrid en fin de semaine ? Eric Rabesandratana, l'ancien défenseur du PSG, livre son point de vue à ce sujet sur les ondes de Radio France Bleu. « On parle d'un départ de Pochettino, qui est arrivé en janvier. On l'annonce en train de discuter avec Tottenham, ça semble très sérieux. La place est libre. On a entendu que l'entente avec Leonardo ne serait pas au top. Moi, je n'ai pas trop envie de croire à cette rumeur. Mais il a ouvert les discussions, donc ça va un peu loin (...) Alors qui pourrait le remplacer ? On parle de Zidane ! C'est quand même bien Zidane... Je signe pour qu'il vienne entraîner le PSG. Mais j'ai du mal à y croire », confie l'ancien joueur du PSG, qui semble donc favorable à une arrivée de Zinedine Zidane.

JUVENTUS

Allegri change tout pour Ronaldo

Cristiano Ronaldo ne rentrerait pas dans les plans du nouveau coach de la Juventus de Turin, Massimiliano Allegri, selon les informations de la Cadena SER. Officialisé sur le banc turinois, vendredi, en remplacement d'Andrea Pirlo, le nouveau coach de Bianconeri aurait déjà une idée bien précise concernant son effectif. Massimiliano Allegri aura pour mission de faire passer un cap à la formation italienne en Ligue des Champions ainsi que reconquérir le titre de Serie A. Afin de réaliser ces objectifs, le technicien de 53 ans pourrait apporter plusieurs changements au sein de l'équipe durant le prochain marché des transferts. Ayant eu le temps d'analyser son équipe cette saison, l'Italien pourrait laisser partir Cristiano Ronaldo durant les prochaines semaines afin de libérer de la place pour d'autres joueurs offensifs. N'ayant pas réussi à soulever la Coupe aux grandes oreilles en trois années dans le Piémont et après une saison compliquée sur le plan collectif, la star portugaise songerait, elle aussi, à quitter le club italien. Pas contre la vente de la star portugaise, Massimiliano Allegri pourrait ainsi profiter du gros chèque que pourrait récupérer la Juventus dans ce dossier et de la masse salariale qui pourrait être libérée pour pouvoir recruter de nouveaux renforts offensifs.





PANDÉMIE DE COVID-19

269 nouveaux cas, 206 guérisons et 5 décès en 24h

DURANT LES QUATRE PREMIERS MOIS DE 2021

Plus de 2 400 enfants victimes de violences

Plus de 2 400 enfants ont été victimes de violences au cours des quatre premiers mois de 2021, a indiqué dimanche à Alger la responsable du Bureau de protection des personnes vulnérables à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la commissaire de police Yasmine Khouas. Les services de Sûreté nationale ont enregistré au cours des quatre premiers mois de 2021, un total de «2 453 enfants victimes de différentes formes de violences, dont 1 035 cas de coups et blessures volontaires», a précisé la responsable lors d'une conférence organisée au Forum de la Sûreté nationale à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Elle a ajouté que «871 d'entre eux ont 14-15 ans, 397 sont âgés entre 10 et 13 ans et 333 ont moins de 10 ans». A cette occasion, la Déléguée nationale pour la protection et la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a évoqué les politiques et les programmes mis en place par les pouvoirs publics pour la protection et la promotion de l'enfance. Rappelant les missions de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) qu'elle préside, Mme Cherfi a précisé que cet organe créé en vertu de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant contribuait à la coordination des efforts entre les différents intervenants dans le domaine de l'enfance via une commission permanente englobant des représentants de plusieurs secteurs et instances concernés et de la société civile. La Déléguée



nationale a, par ailleurs, souligné l'importance du numéro vert 11-11 mis en place par l'ONPPE pour le signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant ainsi que de la cellule d'écoute en charge de l'examen des signalements au niveau de l'organe. Pour sa part, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, Mustapha Khiati, a appelé à la mise en place d'un

programme national destiné à la prise en charge de la petite enfance (moins de 5 ans) dans différents domaines en vue de la promotion de cette catégorie de la société, rappelant l'importance de cette étape de la vie dans le développement de la personnalité de l'individu. M. Khiati a également appelé à la mise en place d'une loi englobant les différents textes juridiques relatifs à l'enfance.

SELON LES MÉDIAS US

De plus en plus d'Américains achètent des armes à feu

Les ventes d'armes à feu aux Etats-Unis continuaient à grimper sur fond de pandémie de Covid-19 et de manifestations, ont rapporté hier des médias américains. Selon le New York Times, citant des données de recherche de l'université Northeastern et du Centre de recherche sur le contrôle des blessures de Harvard, 39% des ménages américains possèdent des armes à feu et, parmi les nouveaux détenteurs, la moitié sont des femmes. Le ratio de ménages possédant des armes à feu s'élevait à 32% en 2016, a noté le journal, citant un sondage d'opinion publique mené par un centre de recherche de l'université de Chicago, l'Enquête sociale générale. «Même si les ventes d'armes à feu augmentent depuis des décennies, atteignant souvent un pic dans les années électorales et après des crimes très médiatisés, les Améri-

cains se sont plongés dans une frénésie d'achat inhabituelle et prolongée, alimentée par la pandémie de nouveau coronavirus, les manifestations de l'été dernier et les craintes qu'elles ont toutes deux attisées», a expliqué le quotidien. En mars 2020, a rappelé le New York Times, pour la première fois depuis que le gouvernement a commencé à les suivre en 1998, les vérifications fédérales d'antécédents, qui correspondent à peu près au nombre d'achats, ont dépassé le million en une semaine. Les achats ont continué de se multiplier pendant les manifestations de l'été et les élections de l'automne, jusqu'à ce qu'une semaine de ce printemps batte le record hebdomadaire avec 1,2 million de vérifications d'antécédents, a ajouté le journal. «Il y a eu une augmentation sans précédent des achats», a déclaré Garen J. Winter-

mute, un chercheur en armes à feu de l'université de Californie à Davis, cité par le journal. «D'habitude, ça ralentit. Mais là ça a continué.» La pandémie accélérant la tendance à la hausse des ventes d'armes à feu, le rythme s'est poursuivi cette année. Les Américains ont acheté plus de 2,3 millions d'armes à feu en janvier, soit le chiffre le plus élevé depuis juillet dernier, a précisé The Trace, un organe d'information qui suit les ventes d'armes à feu. En outre, au cours du premier trimestre, les ventes ont augmenté de 18% par rapport à la même période de 2020. «Les Américains sont dans une course aux armements avec eux-mêmes», a estimé Marqueece Harris-Dawson, représentant au Conseil municipal de Los Angeles du sud de la ville, où la hausse de la violence armée a été particulièrement forte.

INSTITUT FRANÇAIS DES SCIENCES MATHÉMATIQUES

Un universitaire algérien lauréat d'une chaire

Le Dr Samir Bedrouni, maître de conférence à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (USTHB) à Alger, est le lauréat 2021 de la «chaire Audin» de l'Institut français des sciences mathématiques et de leurs interactions (Insmi), a indiqué hier un communiqué de l'USTHB. La distinction du Dr Samir Bedrouni de la Faculté de

Mathématiques a été annoncée sur la page web du Centre national français de la recherche scientifique (CNRS), précise la même source. Le CNRS a créé une chaire de mathématique en mémoire de Maurice Audin, assistant de mathématique français à la Faculté d'Alger assassiné par l'armée française pendant la Guerre de Libération, rappelle l'USTHB qui ajoute

qu'il s'agit d'une chaire permettant l'accueil en France d'un mathématicien ou d'une mathématicienne d'un laboratoire ou université d'Algérie. «Le Dr Samir Bedrouni sera accueilli à l'Institut de recherche mathématique de Rennes 2 pour un travail en collaboration avec Dominique Cerveau et Frank Loray», précise encore l'USTHB.

Au fil du jour

La ville où l'on parle en chantant

Par Rachid Ezziane

Je ne suis pas natif de la ville, mais un lien affectif, je ne sais, d'ailleurs, d'où me vient-il et me lie à Blida la « wrida », comme si j'y ai toujours vécu. Mes visites sont fréquentes. Dès que l'envie de sortir me titille les méninges, c'est à la ville de Sidi Ahmed El-Kebir que je pense. Deux heures après, accompagné de ma femme, je me gare dans l'une de ses belles rues. Nous prenons un malin plaisir à flâner dans les différents quartiers et lieux, sans oublier, bien sûr, de remonter la rue de « Bab Esebt » jusqu'au marché couvert. Sur la terrasse de la place « Ettoute », en hiver, nous prenons un bain de soleil et en été, sous l'ombre d'un platane, nous dégustons une glace aux fruits secs.

Les anciens Blidéens ont des origines andalouses d'où leur « citadinité à fleur de peau ». J'aime bien les entendre parler. D'un accent bien différent de celui d'Alger, le parler blidéen est bien particulier. Leurs paroles sont rythmées d'une véritable note musicale. A dire vrai, je ne me lasse jamais à les entendre discuter entre eux. D'ailleurs, l'humour des comédiens natifs de cette ville se différencie des autres par leur style bien distinct.

Et puis Blida, l'ancienne ville des Roses, c'est aussi des siècles de tradition et de culture. Le culinaire y prend une grande place dans ses us et coutumes. Les mets blidéens sont un peu piquants. Le piment est servi à toutes les sauces. Au restaurant « Dar Nouar », du côté du siège de la wilaya, on peut y goûter à tous ces délices blidéens.

Les gens ont des mines rassurantes. Quand vous demandez un renseignement à un Blidéen, il vous accueille avec le sourire et l'aimable disponibilité. Et avec des mots en musique, il vous dirige là où vous voulez aller. Que du bonheur !

Les femmes blidéennes sont d'un éclat entre la blancheur et la rougeur. Cette « pâleur » est due à leur candeur, mais aussi à leur pudeur. Dans chaque maison on trouve de la menthe et du basilic qu'ils mettent sur les balcons et les rebords des fenêtres. Les Blidéens ont une relation bien ancrée avec les roses, le jasmin et les fleurs d'orangers. Comme à Alger ou Miliana, Blida avait plusieurs portes par où le visiteur, selon de quel côté il venait, pouvait entrer. Il y avait : bab dzaïr, bab errahba, bab sebt, bab zaouia, et d'autres qui n'existent plus aujourd'hui.

Entourée de vergers depuis la plaine de la Mitidja, Blida est une ville d'eau et de verdure. C'est aussi un carrefour économique et une plaque tournante entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. Et c'est aussi dans son stade Mustapha Tchaker que l'équipe nationale a donné aux Algériens leurs plus grands moments de joie...

Du plus loin que je m'en souviens, j'ai toujours été bien reçu dans cette ville et même que j'y ai passé de très bons moments. A tous les Blidéens, hommes et femmes, je dédie cette chronique et les prie d'accepter mes sincères sentiments d'amitié.